



# Les Affaires

ORGANE DE SOLIDARITÉ PATRONALE

BIBLIOTHEQUE ST-SULPICE  
1700 ST-DENIS  
MONTREAL 18

1961 1 18 61

MARS

Maintenant terminée...

L'IMPRESSION DU SENSATIONNEL



## Dictionnaire Général

de la langue française au Canada

Réservez votre exemplaire relié à

**\$25.00 franco**

Dans toutes les principales librairies ou chez

BELISLE, ÉDITEUR — 4, St-Jacques — Québec 2

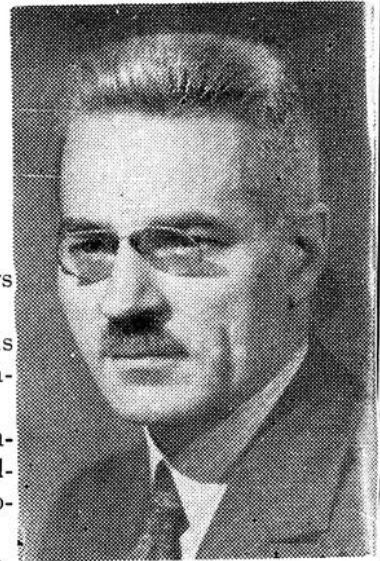
Vient de paraître: le PREMIER FASCICULE du

# DICTIONNAIRE

## CANADIEN ILLUSTRÉ

DANS LEQUEL VOUS ALLEZ TROUVER—

- Tous les mots courants de la langue française à l'égal des meilleurs et plus récents dictionnaires importés d'Europe.
- ✿ Tous nos **canadianismes** intéressants, c'est-à-dire les mots et acceptions du parler populaire des Canadiens de langue française, avec leurs équivalents en français littéraire.
- ✿ Les termes courants du **commerce**, de l'**agriculture**, des **métiers** et de l'**industrie** de CHEZ-NOUS, qui en font un véritable **dictionnaire de famille** — pour le Canadien moyen, l'ouvrier, l'homme d'affaires, l'homme de profession, le journaliste, les secrétaires, les amateurs de mots croisés, etc.
- ✿ Des illustrations inédites en abondance — partout où nécessaire dans le texte.
- ✿ De nombreuses planches en noir et en couleurs illustrant les **machines** et **appareils** en usage chez nous; nos **arbres**, nos **animaux**, nos **insectes**, nos **fleurs**, etc.
- ✿ Des dizaines de milliers de citations et d'exemples tirés des auteurs classiques de France, auxquels s'ajoutent des milliers de citations typiquement et savoureusement canadiennes...



C'EST UN **DICTIONNAIRE** Spécialement conçu pour le CANADA FRANÇAIS

- Où l'on appuie sur le sens des mots touchant les **AFFAIRES**, la **MÉCANIQUE**, la **PSYCHOLOGIE**, les **TECHNIQUES MODERNES** importées chez nous des États-Unis: **RADIO**, **TÉLÉVISION**, **AUTOMOBILE**, **AVIATION**, **ÉLECTRONIQUE**, etc.
- Où les mesures sont **NOS MESURES COURANTES** — pieds, pouces, gallons, livres, milles, etc.
- Où, enfin, les jeunes pourront enrichir leur vocabulaire et acquérir le goût de la recherche parce qu'ils reconnaîtront dans ce dictionnaire la langue qu'ils parlent et qu'ils entendent, **avec ses défauts** sans doute, mais aussi avec les **moyens d'y remédier** lorsque nécessaire.
- Pour qui que ce soit et à tout âge, c'est un formidable instrument de culture et de documentation, conçu dans un esprit essentiellement canadien. La **radio**, la **télévision**, la grande **presse** française et anglaise, en ont salué l'avènement en termes particulièrement élogieux. La qualité de l'œuvre dépasse l'attente générale.

Ce **DICTIONNAIRE COMPLET** de CHEZ-NOUS porte le nom officiel de

**DICTIONNAIRE GÉNÉRAL de la LANGUE FRANÇAISE au CANADA**

Sa compilation a duré tout près de 20 ans. A l'édition originale de Littré-Beaujean, datant de 1874, ont été ajoutés par l'auteur canadien 12,900 mots nouveaux (sciences, commerce, technique, etc.), 4,500 **canadianismes**, 2,250 acceptions modernes et plusieurs milliers d'illustrations. C'est un document unique, éminemment bien adapté aux exigences particulières du Canada français. Il appartient donc à une élite de nous accorder son support moral et matériel en s'engageant —

Postez-nous ce coupon aujourd'hui même

**BELISLE, ÉDITEUR, 4 rue St-Jacques, Québec**

Je vous autorise à m'inscrire comme abonné à vos fascicules mensuels du Dictionnaire Général décrit ci-dessus.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

Ci-inclus \$15 (ou)  après envoi du 1er fascicule, veuillez me facturer  pour un an (\$5) ou  pour la totalité des envois (\$15).  Inclus \$1.50 pour relieur automatique sans perforation.  J'ajoute \$... comme gage de soutien à votre œuvre.  
 Ci-inclus 10c. envoyez-moi 16 pages spécimen du **DICTIONNAIRE** et formule d'abonnement.

1° à recevoir le Dictionnaire Général par fascicules, soit à raison de 64 pages par mois, pendant 28 et peut-être 33 mois;

2° à nous faire remise en tout et partout: soit de \$15 comptant, soit de \$5 sur envoi de leur abonnement, \$5 après réception des 12 premiers fascicules et \$5 après réception des 12 fascicules suivants. (A noter que le prix de détail du dictionnaire, une fois terminé, sera de \$25 pour ceux qui n'auront pas souscrit au départ).

Chacun de ces fascicules correspond à un volume normal de 380 pages et nous coûte, en somme, que 40c. Mais vous prenez part à une expérience unique—celle de voir naître sous vos yeux un **dictionnaire canadien** et de participer de première main à cette **merveilleuse aventure**. Cela, tout en jouissant de l'occasion de revoir graduellement **votre langue**, d'en scruter les nuances pour la mieux connaître, et vous en servir avec virtuosité dans la direction de vos affaires.

En raison du coût très élevé d'une telle entreprise, je ne peux imprimer qu'un faible excédent au nombre de fascicules pour lesquels j'ai actuellement des souscripteurs. Afin de ne pas manquer le départ de cette nécessaire et patriotique entreprise, retournez-moi **dès aujourd'hui** le coupon ci-contre en vous prévalant de l'une ou l'autre des modalités qu'il vous permet.

*Organisation et gestion des entreprises. — Publicité. — Vente. — Etalages. — Comptabilité. — Psychologie appliquée aux affaires. — Efficience. — Méthodes de bureau. — Correspondance commerciale. — Actualités économiques et commerciales.*

Publiée à Québec

MARS 1957

Vol. XXX — No 3  
343ème livraison

## Malgré un volume sans précédent d'épargne dans les banques, le Canada reste économiquement asservi aux Etat-Unis

**L**E chiffre imposant de l'épargne populaire dont nos banques sont les gardiennes apporte un démenti aux lamentations de ceux qui se plaignent que nos gens ne savent plus épargner. Ces épargnes ne semblent cependant apporter aucune solution au problème du financement de nos propres industries et ne contribuent guère de ce fait à notre affranchissement économique.

Tout d'abord, nos gens économisent le plus souvent pour des fins purement égoïstes. Les plages et les hôtels de la Floride regorgent de Canadiens au point qu'il n'y a plus de places et que les accommodations d'hôtels étaient rarissimes et à des prix exorbitants aux dernières nouvelles. Combien de dizaines de millions ont ainsi été pris à même des épargnes et soustraits de l'économie canadienne pour assurer à quelques milliers de Canadiens une vacance à dix fois le prix qu'elle pourrait coûter au pays même quelques mois avant ou après? Pour un Canadien, l'impression de jouir en plein mois de janvier d'une chaleur digne de notre mois de juillet est certes un plaisir extraordinaire, mais le coût en vaut-il vraiment la peine? Et l'allure carnavalesque de tous ces centres de tourisme méridionaux dont la réputation se bâtit à coup de publicité ne dénonce-t-elle pas le souci de monnayer les douceurs du climat plutôt que l'ambiance culturelle et morale du milieu? En admettant que les habitués des vacances dans le Sud eussent plutôt l'idée de se construire chez eux serres chaudes et piscines d'intérieur, ils pourraient jouir des mêmes agréments en dépensant peut-être moins, mais au profit du pays. D'ailleurs, le climat de nos résidences canadiennes se règle aujourd'hui à la température du Paradis terrestre

### UN CHARIOT TRACTEUR GRUE À USAGES MULTIPLES à la FOIRE de PARIS

Cet engin à usages multiples est essentiellement un chariot à traction électrique équipé d'une grue télescopique et pivotante. Cet ensemble fonctionne sans vérin ni béquille d'immobilisation au sol et peut, par conséquent, se déplacer avec sa charge même portée latéralement.

Cet appareil de base peut recevoir un certain nombre d'organes annexes dont une plate-forme élévatrice permettant soit la manutention en hauteur, jusqu'à 20 pieds, de charges de 700 lbs, soit la réalisation de travaux en hauteur jusqu'à 28 pieds par un ouvrier situé dans la nacelle.

Des boucliers mobiles peuvent rapidement se monter à l'avant du chariot et supportant l'un, un treuil orientable sans renvoi de câble, un autre, un dispositif lève-palette, un autre, une balayeuse humidifiante.

Un indicateur de poids soulevé peut équiper le chariot et permet de connaître la charge au crochet de la grue sans opération de pesée supplémentaire.

La nacelle pour travaux en hauteur, comme la grue, peut être commandée soit à partir du siège du chariot, soit à distance et en particulier à partir de la nacelle elle-même en renvoyant les commandes sur une boîte à boutons.

LES AFFAIRES, revue d'action économique, publiée mensuellement par Louis-A. Belisle, A.C.B.A., éditeur. Imprimée aux ateliers de La Semaine Commerciale, à 4, rue St-Jacques, Québec, P.Q. (Case postale 100, Station B). Téléphones: le jour 2-1344; le soir 7-4275. Les articles que contient cette revue sont protégés par un droit d'auteur.

ABONNEMENT: Canada, un an: \$3.00. Etranger: \$4.00.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe — Ministère des Postes, Ottawa, Canada

à la pression d'un bouton, et chacun de nous n'a-t-il pas sa petite Floride dans son propre vivre . . . ?

Une autre cause de l'accumulation en banque de certaines économies est le désir de voyager, de voir du pays. Pour ceux qui ont un tempérament actif et curieux, il y a là matière à satisfaire à la fois la curiosité et le besoin du déplacement. Les voyages instruisent et élargissent à tout point de vue les horizons. Ils ont en outre l'avantage de ne pas coûter excessivement cher à quiconque dispose du temps nécessaire pour bien préparer ses itinéraires et pour passer en dehors des sentiers les plus fréquentés. Quant à ceux dont l'activité est plus cérébrale que physique, ils ont toujours la faculté de voir dans les albums multiples, au cinéma et à la télévision les plus grandes curiosités de l'univers sans trop s'écarter de leur fauteuil et avec un minimum de dépenses.

Tout cela pour démontrer que le progrès matériel dont nous jouissons nous apporte chacun chez nous ce que d'autres préfèrent aller chercher au loin. Et si le progrès a pu ainsi supprimer les distances, les rigueurs du climat et mettre à portée de quiconque la totalité de l'univers, c'est que grâce à l'épargne et à la clairvoyance des uns, à l'esprit inventif des autres et au désir universel d'améliorer le sort du commun, des capitaux immenses ont été immobilisés afin qu'aujourd'hui soit meilleur qu'hier et demain encore meilleur qu'aujourd'hui.

Lorsqu'on clame la nécessité de l'épargne et de la contribution de nos gens à l'industrie, c'est afin que nous-mêmes puissions nous accorder quelque mérite dans cette marche en avant. L'invention et la production des systèmes de chauffage automatiques, des appareils de télévision, des systèmes d'éclairage, des voitures automobiles, des chemins de fer rapides, des avions transcontinentaux, des appareils de cinéma et des films, en un mot de tout ce qui fait de chaque foyer un reflet du reste de l'univers — tout cela s'est accompli parce que des gens ont travaillé pendant que d'autres ont osé risquer de leur argent. Les inventeurs sont à peu près impuissants sans les capitaux qui permettent de transformer leurs conceptions en réalités. Et de nos jours, il faut tellement de capitaux pour mettre à la portée du peuple un simple article ménager qu'il faut de toute nécessité recourir à des centaines et des milliers d'épargnants pour financer toute entreprise d'une certaine envergure.

D'égoïste, l'épargne se doit d'évoluer de plus en plus vers un plus grand souci du bien commun. Ceux qui ont pu dépenser beaucoup pour faire eux-mêmes de beaux et grands voyages doivent songer aux millions d'autres à qui le monde extérieur n'a pu être révélé que grâce à la télévision et au cinéma qui l'a-

Cet appareil peut donc servir comme :  
 — tracteur tirant des remorques de 10 tonnes sur bon sol,  
 — chariot-grue pour opérations de manutention et de bardage,  
 — treuil pour halage de wagons par exemple,  
 — plate-forme élévatrice pour travaux de montage ou d'entretien,  
 — balayeuse d'atelier,  
 — grappin pour manutention de charbon, sable, etc. . .

#### GAIN DE TEMPS AVEC DES APPAREILS DE MANUTENTION MÉCANIQUE

Le grand problème des techniques industrielles modernes, c'est le gain de temps. Le gaspillage de temps et d'argent met hors course les industries qui en souffrent — le problème se résoud par l'automatisme ou le semi-automatisme. C'est ainsi qu'une grande firme présentera à la Foire de Paris (25 mai au 10 juin) un choix très complet d'appareils de manutention mécanique.

1° transporteurs mobiles: modèle spécial pour mise en tas.

Les roues sont placées très près de la trémie de chargement du transporteur, pour faire de hauts tas avec un transporteur court.

La trémie de chargement, très large, permet de déverser directement les bennes basculantes sur le transporteur ou d'ouvrir les portes des wagons.

2° gerbeur de sacs, caisses, etc . . .

Équipés avec une bande de caoutchouc avec des aspérités, pour monter les sacs ou caisses sur de fortes pentes. Les gerbeurs sont très légers; montés sur pneus, ils peuvent être déplacés facilement par un seul homme pour les modèles de moins de 25 pieds. Les gerbeurs sont construits en toutes longueurs de 10 à 45 pieds.

Le monte-sacs junior permet le chargement latéral des camions, d'où un important gain de temps.

Un modèle spécial pour charbonniers permet le chargement de 5 sacs à la minute.

3° Pelleteuses: le chargement est continu ce qui assure un gros débit (jusqu'à 150 verges cubes à l'heure) avec une force motrice très réduite de 2 C.V. pour les petits modèles à 15 C.V. pour les plus grands.

La conduite de ces pelleteuses ne demande pas un opérateur qualifié, n'importe quel ouvrier suffit.

limente. Ceux qui goûtent le climat paradisiaque des Bermudes, de la Floride, du Mexique ou de la Californie occasionnellement, doivent se souvenir que les inventions qui permettent au salarié moyen de chez nous d'avoir le même climat à l'intérieur de son habitation ne doit ce bienfait qu'au sens social de ceux qui ont voulu mettre ces inventions à la portée de tous en y consacrant leur temps et leurs épargnes. Si chacun s'était contenté de chercher à obtenir le plus possible de la société en salaires et autres revenus, sans jamais songer à remettre quelque chose en retour, nous en serions encore à l'âge du silex taillé. . .

Certes, ceux qui risquent des économies dans diverses entreprises y perdent quelquefois. Mais d'autres récoltent au centuple, et alors, en plus de procurer à la société des services nouveaux, ils s'assurent des revenus qui leur permettent à leur tour d'en aider d'autres financièrement. Il est assez surprenant à première vue que certains peuples et certains éléments de la population puissent bénéficier de tous les perfectionnements du génie moderne sans jamais y avoir apporté la moindre contribution, mais lorsqu'on songe à leur asservissement économique, on comprend mieux l'axiome: "On ne peut tout recevoir de la société sans jamais rien donner en retour". Par ailleurs, individus ou société qui ont su battre monnaie sur le progrès matériel reçoivent pendant une ou deux générations de plantureux retours puis, leurs découvertes tombant dans le domaine public, la société entière en devient l'héritière. Mais dans l'intervalle, il y a eu échange, d'une part, de services, d'autres part et en retour, d'argent dont la rotation a contribué à la prospérité générale.

Il s'ensuit que nous devons tous nous imprégner de plus en plus fortement de cette vérité que toute société bien équilibrée repose sur des échanges entre elle et les individus qui la composent. Le capital est devenu social dans la mesure où il a pu contribuer à ces échanges. Il ne faut pas que les masses s'attendent toutefois de voir fonctionner ce processus constamment à sens unique; car si en théorie il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir, celui qui se contente de tendre la main n'en demeure pas moins un quêteux au sens canadien du mot. La société moderne n'a que faire de ceux qui ne veulent pas participer eux-mêmes — par leurs économies, à tout le moins, sinon par leurs inventions — à l'élévation ou au maintien de ses standards moraux et matériels.

—Louis-A. BELISLE.

## PRÉPARATIFS POUR LA 9e FOIRE ALLEMANDE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

La 9e Foire Allemande de l'Artisanat et des Métiers, ayant lieu du 15 au 26 mai 1957 à Munich, comprendra 18 halls couvrant une superficie de 42,000 m<sup>2</sup>. Ainsi la Foire artisanale connaîtra de nouveau une extension considérable. Citons à titre comparatif que la 3e Foire artisanale en 1951 n'avait à sa disposition que 4 halls d'exposition.

Les inscriptions à la Foire se sont déjà effectuées à une date extrêmement avancée, ce qui fait qu'au début du mois de janvier les quatre cinquièmes de la superficie disponible se trouvaient déjà loués. De la part de la République Fédérale nous avons pu enregistrer jusqu'à maintenant en particulier de nombreuses inscriptions provenant des grandes entreprises artisanales ainsi que des maisons importantes des industries connexes.

A en juger selon les inscriptions présentées jusqu'ici, la participation de l'étranger correspondra à celle de 1956 et il y sera représenté tant des exposants particuliers que des groupes collectifs officiels. Les résultats satisfaisants qu'ont pu enregistrer aussi bien l'Italie que l'Espagne lors de la dernière Foire artisanale, se traduisent par le fait que l'Italie, représentée par l'Institut Italien du Commerce Extérieur (I.C.E.), occupera cette année-ci une superficie d'exposition trois fois plus grande que celle couverte à la dernière Foire. L'Espagne a manifesté un intérêt analogue.

Entre les pays étrangers participants on accueillera pour la première fois aussi les Indes et la Pologne. Nous sommes également en négociations avec les États-Unis et la Tchécoslovaquie.

L'artisanat de la République Démocratique d'Allemagne sera de nouveau représenté par une sélection d'objets d'exposition considérablement amplifiée.

## Les Caisses populaires et la loi provinciale de l'habitation

Les plus récentes statistiques publiées par l'Office du crédit agricole (Service de l'habitation familiale), établissent le rôle sans cesse croissant des Caisses populaires dans le champ des prêts à l'habitation.

La Loi pour améliorer les conditions de l'habitation a été promulguée en 1948. Pour la première fois depuis la mise en vigueur de la loi, les Caisses populaires ont consenti plus de prêts en vertu de cette loi, en une année, que les compagnies d'assurance ou de fiduciaire.

Depuis 1948, les Caisses populaires ont consenti 9,332 prêts relativement à des maisons à un ou deux logements. Elles avaient prêté à cette fin, au trente et un décembre 1956, une somme de \$45,029,360.86. Le Gouvernement provincial s'était engagé à verser pour la durée du prêt, dans l'ensemble des prêts consentis par les Caisses populaires, une somme de \$10,624,153.22. Une somme de \$3,418,558.39 a été effectivement payée à date.

Ces chiffres ne se rapportent qu'au montant prêté par les Caisses, à l'engagement pris envers ces organismes et au montant qui a été à date effectivement déboursé.

Chaque logement doit compter au moins cinq pièces dont trois fermées pouvant être effectivement utilisées comme chambres à coucher.

La participation des Caisses a été considérable. Les prêts ont été consentis à cinq, cinq et demi et six pour cent d'intérêt.

Le nombre de prêts consentis par les Caisses populaires et les montants engagés dépendent évidemment du milieu, de l'aménagement d'aqueduc et d'égout dans le territoire de leur juridiction, mais aussi des disponibilités de chaque Caisse.

Il y a lieu de signaler par exemple que dans la Beauce, une caisse a consenti 68 prêts pour \$272,150.00 une autre 64 prêts pour \$268,350.00. D'autres Caisses du même comté ont consenti: l'une 12 prêts, l'autre 8, l'autre 9, etc. . . .

Dans le comté de Bonaventure, une caisse a consenti 19 prêts, une autre 12, une autre 13 et les autres caisses participantes, un nombre moindre.

Dans Charlevoix, une seule caisse a consenti 46 prêts pour \$157,404.51 et les bénéficiaires recevront en remise d'intérêt \$15,522.44. Les bénéficiaires de cette Caisse ont déjà touché \$10,458.52. Une autre caisse du même comté a consenti 19 prêts.

La Caisse de Lévis, la première caisse populaire fondée, a octroyé 154 prêts pour \$1,012,156.92. L'Office s'est engagé à remettre en différence d'intérêt aux emprunteurs de cette seule Caisse: \$231,246.95. Une somme de \$64,906.23 a effectivement été dé-

boursée à date. Dans ce même comté, une autre Caisse a consenti 48 prêts, l'autre 49, etc.

Une Caisse de la ville de Québec a consenti des prêts pour \$843,860.99; une autre pour \$602,383.79, et une troisième pour \$551,908.29.

Le taux maximum d'intérêt autorisé par la Loi provinciale est de 6%. Les Caisses populaires continueront donc de prêter à ce taux maximum de 6% de même que la plupart des compagnies prêteuses, des compagnies d'assurance ou de prêts en ce qui a trait aux maisons réunissant les normes exigées par la Loi provinciale de l'habitation. La remise d'intérêt octroyée par le Gouvernement provincial est jusqu'à concurrence de 3%.

On sait que la contribution du Gouvernement provincial quant à l'intérêt porte sur un montant maximum de \$7,000.00 pour une maison familiale et de \$12,000.00 pour une maison semi-familiale.

Les Caisses populaires qui, dans la province de Québec, ont rempli un rôle social et familial considérable, ont joué un rôle d'une belle ampleur en rapport avec la construction de maisons familiales ou semi-familiales et il semble que leurs efforts s'accroîtront au cours de l'année 1957.

La plupart des compagnies continueront également de prêter à un taux d'intérêt de 6% relativement, du moins, aux prêts pouvant être assujettis à la Loi provinciale de l'habitation.

*La médecine russe ne semble pas avoir progressé aussi rapidement, bien que l'on prétende avoir là-bas 16 médecins par 1,000 personnes, le plus haut pour 100 au monde, et le plus bas pour 100 de mortalité. Mais aucune statistique précise n'est fournie. La Russie a pourtant de bien puissants chirurgiens, si on en juge par ceux rencontrés à un récent congrès de médecine.*

— R. P. LOUIS-MARIE (*La Revue d'Oka*, extrait de "Science News Letter").

VOUS trouverez certainement une

**B O N N E I D E E**

dans le numéro de la

**REVUE DE L'EFFICIENCE**

QUE NOUS VOUS OFFRONS

Des idées neuves — Des méthodes modernes

Un esprit "jeune".

LA REVUE QU'ON PREND LE TEMPS DE  
LIRE PARCE QUE SA LECTURE PAIE.

Envoi gratuit pour les lecteurs de la  
Revue "LES AFFAIRES" sur simple demande à

**LA REVUE DE L'EFFICIENCE**

58, Boulevard du Régent BRUXELLES (Belgique)

## Pour se prévaloir de la Loi des Faillites, il faut posséder au moins quelques actifs réels

**L**A province de Québec possède l'honneur peu enviable de fournir au Canada environ 75 p.c. de toutes ses faillites.

Il y a à cela plusieurs raisons dont la principale est l'incompétence sous toutes ses formes. On pourrait ajouter aussi la témérité ou la naïveté doublées du désir plus ou moins honnête de s'enrichir vite et avec le minimum d'efforts. Voyant prospérer un commerce bien conduit, on s'imagine que tout l'argent qui y afflue tombe dans le gousset du propriétaire et, vite, on s'empresse de se lancer dans ce genre d'affaires sans expérience, avec peu d'argent et en s'installant n'importe où. Les difficultés financières surgissent, les créanciers réclament, on étire les paiements et, un beau jour, c'est la faillite.

Mais aux causes traditionnelles de nos faillites nombreuses, doit-on en ajouter une nouvelle? C'est ce que semblerait indiquer la substance d'un jugement que vient de rendre l'hon. juge Gérard Lacroix dans la cause de M. Louis Dumont, de Kénogami, contre M. Claude Perras, syndic de Jonquière. Comme on va le voir en lisant les commentaires que, dans sa chronique du 2 mars, M. Yves Lapierre, du "Devoir", fait de ce jugement, il est évident que quiconque est insolvable doit, pour pouvoir se prévaloir de la Loi fédérale des Faillites, avoir des biens dont la réalisation permettra aux créanciers de recevoir au moins une partie de ce qui leur est dû. Par conséquent, comme le dit l'hon. Juge, "La loi des Faillites n'est pas faite pour les syndics et pour leur permettre de recueillir des honoraires, en faisant faire cession à des débiteurs qui n'ont pas d'actif". Doit-on en conclure qu'un nombre important de faillites ne devraient jamais être dé-

### LE JAPON GRAND EXPORTATEUR DE BULBES A FLEURS

Après les Pays-Bas, le Japon est devenu le deuxième fournisseur mondial de beautés florales telles que le lis, les tulipes, les glaïeuls et autres.

Le climat tempéré du Japon contribue énormément à l'accroissement extraordinaire de cette industrie. Les recherches constantes et l'expérimentation on eu pour résultat une grande variété de plants floraux et l'augmentation de l'exportation de bulbes.

Cependant que les États-Unis sont le meilleur client du Japon, les bulbes japonaises sont aujourd'hui exportées vers un grand nombre de pays européens et asiatiques.

Les autorités japonaises ont établi des fermes pour la culture de bulbes de lis en diverses régions et cela afin d'augmenter la production de bulbes de lis sains et de bonnes espèces. On s'est également efforcé d'introduire et de multiplier des espèces étrangères appropriées aux marchés américains et autres d'outre-mer et, en même temps, d'améliorer la reproduction, y compris la sélection d'excellents espèces.

Bien que la Hollande soit le premier fournisseur de tulipes au monde, on a constaté que le Japon est le seul autre pays où l'on peut produire ces bulbes d'une façon économique. On y a réussi la culture d'un certain nombre d'espèces qui sont devenues très populaires à l'étranger.

Malgré que la production de glaïeuls après 1930 fut trop limitée pour en assurer l'exportation, la forte augmentation de la consommation de ce produit aux États-Unis après la guerre a donné lieu à la production sur une grande échelle dans les régions de Nagano et autres au Japon.

Les récents progrès réalisés au Japon dans l'exploitation de glaïeuls sont dus non seulement à l'introduction de nouvelles espèces des États-Unis et des Pays-Bas,

**T**  
**OUT**  
**POUR LE FOYER**  
**TERREAU & RACINE**  
195 Rue St-Paul, Québec Tél. 4-5121

clarées et que l'activité de certains syndics compte pour beaucoup dans le total record des banqueroutes qu'on enregistre dans le Québec? Les commentaires de M. Lapierre et les extraits du jugement qu'il cite devraient nous éclairer à ce sujet :

M. Dumont, failli-requérant, a demandé et obtenu de la Cour que la cession de ses biens, faite le 30 novembre 1956 entre les mains du syndic-intimé, soit déclarée nulle et rescindée et qu'il soit placé dans le même état qu'avant cette cession. Le requérant allègue qu'il aurait agi ainsi par suite d'erreurs et de fausses représentations. On lui aurait représenté qu'il pourrait facilement se libérer de toutes ses dettes, moyennant le paiement d'une très faible somme qu'il aurait à déposer. On ne lui aurait cependant pas expliqué que certaines dettes ne pouvaient pas être libérées par une cession de biens.

Le syndic-intimé, pour sa part, a admis la cession de biens du 30 novembre 1956. Il a toutefois nié les allégations de la requête en affirmant que M. Dumont a signé cette cession de biens volontairement et sans qu'il y ait eu fausses représentations, alors que le requérant était poursuivi par plusieurs créanciers. M. Dumont aurait agi ainsi parce qu'il connaissait l'état précaire de ses affaires et voulait éviter la vente de différents objets mobiliers qui avaient été saisis en exécution d'un jugement rendu contre lui.

Le syndic ajoute que tout d'abord, le requérant failli a représenté qu'il n'avait aucun bien. Il fut découvert par la suite qu'il avait une maison. Il aurait alors changé d'idée quant à la cession de ses biens, en apprenant que les biens qu'il possédait devaient faire partie de son actif pour le bénéfice de ses créanciers.

Le représentant du syndic, M. Gabriel Vaillancourt offrit tout d'abord à M. Dumont un concordat ou un compromis; il offrirait à ses créanciers 50% de ce qu'il devait, ce qui lui coûterait environ \$1,200.

M. Dumont accepta cette proposition, par sa signature, le 11 octobre 1956. Elle fut refusée par les créanciers.

Le juge note ensuite, dans son jugement, que le requérant est un homme qui n'a pas une grande instruction et qu'il n'est pas familier avec les procédures relatives à un concordat ou à une cession de biens. Lorsqu'on lui apprit que sa proposition de concordat aurait de la difficulté à être acceptée, on lui aurait dit qu'avec une cession de biens, "ça passerait et qu'il se libérerait de ses dettes." Il lui en coûterait \$800.

Le juge écrit ensuite qu'il semble bien que le requérant a accompli ces formalités sans trop se rendre compte de la portée véridique et juridique de ses actes. "Il semble bien qu'il était toujours sous l'impression qu'il faisait quelque chose dont le seul but et l'unique résultat serait de se libérer de ses dettes à de bonnes conditions", écrit le juge.

Il se rendit compte plus tard de la véritable portée de ses actes et fit des reproches au représentant du syndic.

#### ABUS REPREHENSIBLE DE LA LOI

Après avoir cité quelques-unes des réponses données à l'audience par ce dernier, le juge note: "...il nous semble bien que le débiteur a été mis sous l'impression qu'il ne s'agissait en somme que de payer les frais du syndic et qu'à cette condition, il n'aurait plus rien à payer à ses créanciers". Et plus loin, il écrit: "Comme on le voit, il y a là un abus répréhensible de la Loi de Faillite."

"L'économie de cette loi est que les débiteurs qui sont devenus insolubles et qui ne peuvent plus faire honneur à leurs obligations, peuvent utiliser honnêtement les dispositions de la Loi de Faillite et céder leurs biens pour qu'il en soit disposé au bénéfice de leurs créanciers". C'est le sens de l'article 26 de la Loi de Faillite. Et le paragraphe 2 du même article décrète en outre "que cette cession doit être accompagnée d'une déclaration assermentée indi-

mais aussi à la culture de plusieurs espèces japonaises supérieures.

Le Japon exporte aussi plus d'une trentaine d'espèces de bulbes à fleurs autres que ceux de lis, de tulipes et de glaïeuls. Ces bulbes sont produits dans divers secteurs du pays. En particulier, les iris, les lanans, les curasses, les anémones et les narcisses se comparent favorablement à leurs contre-parties d'outre-mer et leur exportation s'accroît de plus en plus.

Toutes les fermes où l'on cultive des bulbes à fleurs font l'objet d'une stricte surveillance de la part d'organismes officiels de quarantaine durant la période de croissance des plants. De plus, les bulbes qui ont subi avec succès ces inspections ne sont exportés qu'après avoir été vérifiés et soumis à l'épreuve préalable à l'exportation.

De juin à décembre 1955, le Canada s'était placé au cinquième rang parmi les consommateurs de bulbes de lis de provenance japonaise. Durant la même période, le Canada a pris la quatrième place parmi les importateurs de bulbes de tulipes japonaises.

#### UN APPAREIL À MAÇONNER UNIQUE EN SON GENRE

En matière de bâtiment les professionnels cherchent constamment à accroître le rendement tout en économisant le matériau et notamment le mortier.

Ils pourront cette année voir à la Foire de Paris (25 mai au 15 juin) un nouvel appareil qui fait les joints horizontaux à l'épaisseur désirée, la rupture du joint, bouche les joints verticaux, part directement des angles et s'adapte aux différentes épaisseurs de murs.

Il permet ainsi l'édification de murs en briques ou agglomérés sans employer la truelle. Il suffit de le glisser simplement sur le mur pour obtenir les joints horizontaux à l'épaisseur voulue, le remplissage des joints verticaux et la rupture de joint. De plus, il permet d'éviter le montage préalable des angles.

Une très grande économie peut ainsi être réalisée par la rapidité dans le travail et aussi parce qu'aucune perte de mortier n'est possible.

quant les biens du débiteur susceptibles d'être divisés entre les créanciers".

Et le juge poursuit: "La simple lecture de ces deux articles fait bien voir qu'il doit y avoir un actif si un débiteur veut céder ses biens et non pas seulement ces dettes."

#### INSULTE A LA MAGISTRATURE

"Certains syndics, écrit le juge, doivent se rappeler que leur rôle consiste à représenter dans l'administration et la distribution de ces biens, le débiteur et les créanciers. C'est mal comprendre ce rôle s'ils laissent entendre à un débiteur insolvable, et qui n'a pratiquement pas de biens ou d'actif, qu'ils peuvent le dispenser de payer ses dettes, moyennant le paiement de quelques honoraires. C'est faire insulte à la Magistrature et aux Juges du Tribunal que de dire et laisser croire à des débiteurs que le juge pourra endosser et ratifier de telles ententes et libérer purement et simplement les débiteurs qui se présentent devant lui après avoir remis entre les mains du syndic (comme seul actif?) nulle autre chose que la liste de leurs créanciers".

"La loi, poursuit le juge, n'est pas faite pour les syndics et pour leur permettre de recueillir des honoraires, en faisant faire cession à des débiteurs qui n'ont pas d'actif."

"Elle est faite pour qu'une distribution équitable et honnête d'un actif réel compense au moins en partie les créanciers et permette ensuite au débiteur de refaire sa vie".

"Dans le cas actuel, le requérant demande d'être relevé de sa cession de biens et d'être remis dans l'état où il était avant qu'elle soit enregistrée. La Cour aurait certes mauvaise grâce à refuser une telle demande, car elle équivaut, en somme, pour le requérant à dire: "Je veux payer 100% de ce que je dois".

Le juge ajoute qu'il serait injuste, par ailleurs, de dire qu'il y a eu fausses représentations de la part du syndic.

#### AVERTISSEMENT

Plus loin, le juge écrit:

"Le présent jugement, nous l'espérons, devrait servir d'avertissement pour bien faire comprendre à tous les intéressés et les justiciables, que les Cours Supérieures et les Juges de ces Cours qui ont charge de l'administration de la justice dans le présent district se refusent et se refuseront à endosser les représentations faites par certains syndics à des débiteurs insolubles et sans actif, de même que les actes qui, accomplis supposément sous le couvert de la Loi de Faillite, sont manifestement à l'encontre de cette dernière et contraires aux fins de la justice".

Si ce jugement avait pour résultat de n'admettre à faire cession de leurs biens que les débiteurs possédant certains actifs et pas uniquement des dettes, je crois qu'il contribuerait à abaisser quelque peu le chiffre vraiment humiliant de faillites dont le Québec possède le triste championnat. Comme nous le faisait observer un avocat distingué de la Vieille Capitale ces jours-ci: "J'ai l'impression que, dans la province de Québec, on fait faillite trop facilement et on s'en libère trop facilement". En appliquant la loi ici comme elle s'applique dans les autres provinces, peut-être arrivera-t-on à mieux protéger la société contre certaines faillites qui, en fait, ne devrait jamais être déclarées. — **Louis-A. BELISLE.**

#### MODIFICATIONS AU TOUR-REVOLVER

Pour répondre aux demandes de nombreux clients, une grande firme française française présentera à la Foire de Paris un tour-révolvr semi-automatique, remanié de façon à lui donner un plus grand nombre de vitesses disponibles par simple action d'un levier et d'un bouton-poussoir incorporé à celui-ci.

En particulier cette disposition répond aux désirs des robinettiers.

Les rapports entre ces vitesses sont les suivants:

$$1 - 1/2 - 1/4 - 1/8$$

On dispose de quatre vitesses. Deux sont obtenues par la boîte de vitesses. Un moteur à deux régimes double leurs valeurs. Deux voyants lumineux renseignent sur le régime de marche du moteur. Un cône de 4 poulies à étages donne les 4 gammes suivantes bien échelonnées:

$$1 - 80 - 160 - 310 - 620$$

$$2 - 160 - 320 - 620 - 1,240$$

$$3 - 260 - 520 - 1,000 - 2,000$$

$$4 - 390 - 780 - 1,500 - 3,000$$

De plus, pour réduire les temps de manœuvre et éviter l'emploi de filière de déclenchement, on a adjoint au chariot de tourelle un dispositif de changement de sens de marche des vitesses de broche.

Le cycle est le suivant:

- 1° Inversion de marche quand on arrive en fin de course.
- 2° Reprise du sens normal pendant la rotation de la tourelle.
- 3° Arrêt de la broche, dans le cas de travail en mandrin à serrage à main, à la fin de toutes les opérations.

Ces différentes phases sont commandées par l'action de touches sur des contacts électriques.

Pour permettre l'exécution de filetage, le constructeur a créé une patronne pouvant se monter à l'emplacement du couvercle de poupée. Les rapports de vitesses de la vis-mère et de la broche sont de 1 et 1/2. Il est ainsi possible d'exécuter deux filetages différents avec la même vis-mère.

Une chaise, fixée sur le dessus de la tourelle hexagonale supprime toute flexion de la barre support du porte-outil.

## Dans la vente en magasin, aucune tâche, aucun détail ne sauraient être accomplis tant bien que mal

**D**ANS un commerce de détail, en dehors des tâches qui exigent des connaissances et des techniques tout à fait spéciales, on y trouve à faire une multitude de petits travaux auxquels il est impossible d'assigner, pour chacun, un employé en particulier. Par conséquent, quiconque envisage de faire une carrière de la vente au détail doit être disposé à accomplir lui-même, afin de savoir comment les choses se font, quelques-unes des tâches que voici :

Prendre les commandes au téléphone.

Solliciter la clientèle par téléphone.

Grouper les commandes téléphonées.

Servir les clients au comptoir.

S'exercer à la vente par persuasion au lieu de prendre passivement les commandes au comptoir.

Totaliser les commandes, afin d'acquérir de la précision dans les opérations de calcul.

Vérifier les totaux, échéances, limites, etc. dans le département des ventes à crédit.

Agir comme caissier et balancer la caisse.

Vérifier ou pointer les commandes (dans un magasin à libre service).

Faire la monnaie à la caisse.

Ensacher et emballer les marchandises empaquetées.

Peser les marchandises en vrac, y compris les produits alimentaires, et en calculer le prix pour le marquer.

Comparer les marchandises reçues avec les factures.

Acheter les produits alimentaires en se rendant au marché lorsque ce dernier est une source d'approvisionnement pour le magasin.

### UN NOUVEAU RAPPORTEUR D'ANGLES OPTIQUE

Toutes les industries seront intéressées par le nouveau rapporteur d'angles optique qu'on pourra voir cette année à la Foire de Paris et qui est indispensable dans tous les cas où l'on doit effectuer des mesures d'angles de la plus grande précision. Grâce au grossissement de 30 fois, ce modèle permet d'effectuer le réglage le plus précis et une lecture aisée particulièrement nette de 5 degrés-minute sans vernier. On peut encore évaluer approximativement 1 degré-minute. L'optique est réglable et peut être adaptée à la vue de l'observateur.

### UNE NOUVELLE POMPE ÉLECTRIQUE AVEC PRESSOSTAT

Cette pompe a été étudiée et réalisée dans le but de rendre les mêmes services que tout autre système de pompe, mais en présentant les avantages suivants :

Son encombrement est réduit et elle peut se raccorder à l'ancienne tuyauterie existante—quel que soit son diamètre—et même si la tuyauterie d'aspiration servait, au préalable à une pompe à bras. Le moteur électrique étant du type universel permet le raccordement sur tous les courants. Équipée d'un interrupteur à pression elle permet la distribution d'eau dans toute une habitation sans réservoir encombrant et coûteux. Elle peut être utilisée comme pompe vide-cave, un interrupteur à flotteur rendant automatique son fonctionnement. Enfin elle assure le remplissage d'un réservoir situé à l'étage d'où l'eau redescend vers les différents points de consommation, un interrupteur à flotteur assurant, ici aussi, l'automatisme de la marche.

Cette pompe est d'une sûreté et d'une durée de fonctionnement à toute épreuve grâce à sa conception et au choix des matériaux entrant dans sa fabrication, le polyamide nylon y ayant une place importante.

245, RUE DU PONT,

Tél.: LA 4-5257

**LA MAISON  
F. X. DROLET  
FONDÉE**

Fondée en 1875

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de Mécanique générale. Ascenseurs de tous genres

Forge — Modelage  
Soudure

Matériaux d'aqueduc  
Bornes - Fontaines

Fonderie: Acier, Fonte,  
Cuivre, Aluminium.

Treuiis (Winches)  
Guindeaux.

Emmagasiner les marchandises dans l'entrepôt.  
Regarnir les tablettes à même le stock de l'entrepôt.  
Veiller à ce qu'il ne se produise aucune "brèche" dans les étagères et sur les comptoirs.

Marquer les marchandises empaquetées ou en conserves.

Placer des marqueurs sur les tablettes.

Mener le camion de livraison et porter les commandes au domicile des clients.

Voir à l'entretien du camion.

Voir à tenir les livres.

Préparer les factures de chaque client; rédiger et adresser les relevés de comptes.

Faire la perception des comptes.

Disposer les étalages dans les vitrines et à l'intérieur du magasin.

Rédiger les annonces; lettrer les étiquettes de prix.  
Préparer des bordereaux de marchandises à commander lorsque les stocks diminuent ou sont près de s'épuiser.

Prendre l'inventaire.

Balayer, épousseter et nettoyer le magasin, les tablettes, les vitrines et l'ameublement.

Faire les commissions.

Par cette liste déjà longue, mais forcément incomplète, on se rend compte qu'il ne manque pas de travail à faire dans tout établissement de vente au détail. Il appartient au propriétaire ou gérant de bien synchroniser chacune de ces tâches, de les coordonner et d'en confier l'exécution aux employés soit à tour de rôle afin de les former à la discipline du magasin, soit conformément aux aptitudes de chacun lorsque le personnel tout entier a été suffisamment aguerri.

La discipline, dans toute organisation, est cette

## LES VARIATEURS DE VITESSE ONT ÉTÉ ENCORE PERFECTIONNÉS

Il y a dans la technique actuelle de nombreuses occasions où il est nécessaire d'augmenter ou de diminuer la vitesse d'un mécanisme entraîné par un moteur à vitesse constante, ou encore d'asservir deux machines de vitesses différentes. Un intérêt très vif se porte de plus en plus sur les variateurs de vitesse dont le principe est de faire varier le diamètre d'un moyeu d'entraînement.

Parmi les plus récents types qui seront proposés à la Foire de Paris cette année, on retiendra celui qui, par l'apport d'une poulie à ouverture mécanique et d'un socle porte-moteur et porte-commande du dispositif d'ouverture de cette poulie, permet, grâce au choix de poulies à diamètre variable différent, des combinaisons diverses de puissances et de vitesses s'adaptant aux conditions locales de la machine sur laquelle il sera installé.

Le dispositif de commande de la poulie mécanique permet d'utiliser des moteurs à hauteur d'arbre différente et peut être facilement muni d'une télécommande.

L'entr'axes est variable puisqu'il n'y a aucune liaison entre poulie motrice et poulie réceptrice autre que la courroie et permet ainsi l'utilisation d'une gamme étendue de courroies s'adaptant aux entr'axes fixés par les conditions d'utilisation.

Un autre type de variateur est étudié pour

### INNOVATION COMMERCIALE



Estampes en plastique transparent  
Voyez ce que vous  
estamperez; évitez les  
erreurs.

Plus léger, plus  
économique.

Pas plus dispendieux  
que les estampes de  
bois, même les plus  
récentes.

DEMANDEZ NOS  
PRIX

### DOMAINE de la CLASSIFICATION

Pour avoir du succès dans votre classification, servez-vous de la chemise à classement "RICHELIEU", manufacturée dans le QUÉBEC, de toute première qualité. Demandez échantillon pour vous convaincre. Pour la première fois, des Canadiens-Français vous fournissent une che-

mise de première  
qualité à des prix  
populaires.

Cette annonce vous  
vaut 10% d'escompte  
sur l'achat de toute  
quantité de chemises  
"RICHELIEU"

# RICHELIEU

## LE SPECIALISTE DU BUREAU, Inc.

H.-E. LAVALLÉE, président-gérant

939, 2ième AVENUE, Limoilou,

Tél. LA 3-6573

QUEBEC

Demandez les formules réglées pour comptabilité de tous genres ainsi que couverts "binders" de Villemare & Frères Ltée, appelés Vimy & William

disposition du caractère qui s'impose de faire TOUT ce qui DOIT être fait, non pas seulement parce que l'on y trouve du plaisir, mais parce que CA DOIT SE FAIRE. Il appartient toutefois au directeur du personnel de discerner quels sont ses employés qui possèdent vraiment le caractère de faire comme il faut ce qui doit être fait et de savoir le reconnaître. Connaissant son monde, le propriétaire ou directeur du personnel est vite en mesure de savoir qui sera en position de mieux remplir les postes où aucun détail important ne risquera d'être omis.

Cette nécessité de bien connaître le caractère, les aptitudes et les dispositions de chacun s'impose plus que jamais dans la société moderne, et à plus forte raison dans les organismes où, en collaboration, plusieurs personnes travaillent à servir le public. Tout organisme de production et de distribution est essentiellement social dans ses actes et ses manifestations. De plus en plus, grâce à l'orientation professionnelle, les gens qui se dirigent vers telle ou telle occupation sont des personnes possédant des dispositions qui leur rendent le travail choisi plus agréable et, partant, plus facile. Pour savoir si on aimera ou non un travail, on peut procéder de deux manières: essayer "pour voir" . . . , ou établir un tableau de ce que comporte chaque tâche afin de juger d'avance si l'on est disposé à faire non seulement ce qu'on aime le plus, mais aussi ce qui doit être fait, la somme de ce qu'on aime le plus ou des résultats attendus compensant pour ce qu'on aime moins, mais dont l'accomplissement est essentiel dans la carrière qu'on aura choisie.

C'est afin d'éclairer sur ces qualifications à la fois les employeurs et les employés éventuels ou même actuels des magasins que nous donnerons, au cours de nos prochains articles quelques notions modernes de sélection, de formation et de perfectionnement du personnel dans les établissements de vente au détail.

—Louis-A. BELISLE.

#### LA PRODUCTION AUTOMOBILE FRANÇAISE EN 1956

*La production automobile en France en 1956 a atteint 827.048 véhicules, contre 725.083 véhicules en 1955, soit une augmentation de 14%.*

*Dans ce total, la production des voitures particulières a été de 748.505 en 1956 contre 553.342 en 1955, soit une augmentation de 17.3%.*

*Le record de la production automobile a été établi en octobre avec 84.387 véhicules toutes catégories; il s'est établi, en 1944, pendant le mois de décembre, avec 69.940 véhicules.*

*On constate cependant une diminution très nette de la production pendant les trois derniers mois: 84.397 véhicules en octobre, 76.164 en novembre, 63.870 en décembre. La tendance était inversée en 1955.*

les transmissions à faible puissance (moins de 10 CV) et à rapports de vitesse limités (1 à 4 maximum)'

Il est constitué par:

— une poulie à gorges dont un flasque est fixe et l'autre mobile. Cette poulie se monte directement sur l'arbre du moteur électrique à vitesse constante.

— une base spéciale en fonte comportant un support mobile (dont le déplacement est assuré par la rotation d'une vis sans fin) sur lequel est fixé le moteur électrique.

— une courroie trapézoïdale en caoutchouc à grosse section parfaitement étudiée pour l'effort qu'elle a à transmettre et reliant cet ensemble à une poulie réceptrice à jante plate dont la vitesse varie suivant des normes déterminées.

Un appareil spécial construit pour les puissances inférieures à 1.25 CV et rapport de vitesse 1 à 2.5 fonctionne avec courroie trapézoïdale standard et poulie réceptrice à gorge ou plate.

Enfin un nouveau variateur hydraulique basé sur l'emploi de pompes alternatives à piston, à débit variable, permet d'obtenir un rendement maximum en prise directe. A ce régime il n'existe dans le variateur aucune circulation d'huile et il fonctionne comme un véritable accouplement semi-élastique.

La preuve incontestable de ce rendement élevé à tous les régimes réside dans le fait que le refroidissement du variateur est réalisé uniquement par des ailettes de carcasse. De ce fait, ses dimensions et son poids sont très réduits.

Sa commande est extrêmement douce et peut être réalisée à distance au moyen d'une servo-commande qui peut éventuellement être asservie ou automatisée.

L'accélération peut être réglée de telle sorte que le couple dû au démarrage se trouve pratiquement réduit à zéro.

—Va où tu voudras, tu y trouveras ta conscience.—(Diderot)

## Le Québec possède un plan d'apprentissage unique en son genre

Il existe une réalisation particulière dont mon Département est avec raison extrêmement fier: notre Plan d'Apprentissage. Dans les Métiers du Bâtiment en particulier, les Associations Patronales et les Unions Ouvrières ont élaboré et réalisé — sous la direction et avec l'aide du Ministère du Travail — un Système d'Apprentissage sans parallèle nulle part dans l'Industrie de la Construction. En vertu d'une formule tripartite, le Capital, le Travail et l'État, dans les Métiers du Bâtiment, ont mis sur pied des centres d'apprentissage où les jeunes travailleurs suivent des cours pratiques, apprenant leur métier d'une façon concrète. La propriété et l'administration de ces centres appartiennent à des commissions d'apprentissage au sein desquelles les employeurs et les employés, par l'entremise des délégués de leurs associations et unions respectives, siègent en nombre égal. Et, les employeurs et les employés, par l'intermédiaire de leurs comités conjoints, défraient également le coût de construction et d'opération de ces centres. Le Département du Travail paye un tiers des dépenses. C'est là en vérité une réalisation unique en son genre.

En 1955, au-delà de 2,500 apprentis et compagnons ont suivi des cours dans nos centres d'apprentissage. Depuis l'inauguration de notre Plan d'Apprentissage en 1945, plus de 17,000 apprentis et compagnons ont suivi des cours dans nos centres.

ANTONIO BARRETTE,  
MINISTRE DU TRAVAIL.

MINISTÈRE DU TRAVAIL  
PROVINCE DE QUÉBEC.

## Nouvelles données scientifiques qui militent en faveur d'un barrage au détroit de Belle-Isle

**L**A campagne en faveur de l'établissement d'un barrage au détroit de Belle-Isle se poursuit sans relâche. Avec le temps — et les intéressés y mettant beaucoup de ténacité — ce projet a des chances de succès.

Toutes les données recueillies jusqu'à présent indiquent nettement que les résultats qu'on obtiendrait d'une telle réalisation valent qu'on ne mesquine pas trop à la dépense. Il a d'ailleurs été réconfortant d'entendre en haut lieu, il y a quelques semaines, que le Saint-Laurent, en tant que sa canalisation est concernée, se rend jusqu'à Terre-Neuve. C'était d'ailleurs le même point de vue que, dans mon article qui a remis en évidence les avantages du barrage de Belle-Isle, j'avais fortement fait ressortir en insistant sur le fait que les autorités devraient commencer immédiatement à s'y intéresser afin qu'une fois terminés les travaux de Montréal aux Grands-Lacs, on songe à permettre le plus longtemps possible — et même à l'année longue — la navigation de Québec vers l'Atlantique.

De nouveaux points de vue ont été exprimés de côté et d'autres depuis la publication de mon premier article. L'un des plus intéressants est sans contredit celui de M. Bernard Baril, de Ste-Luce, dont l'"Echo du Bas-St-Laurent" du 21 février nous donne la teneur. M. Baril cite d'abord le commandant Beaugé :

"L'influence égalisante de la mer est surtout sensible au moment des changements de saison, a dit le commandant, au printemps et à l'automne et c'est ici qu'une modification même moyenne peut modifier considérablement les conditions climatiques, avançant de deux à trois semaines la germination et prolongeant de la même quantité la maturation".

"Pour savoir quelle peut être la variation de température dans la région après l'obturation du détroit, il faut remarquer que la différence des températures d'été et d'hiver remonte de 7 degrés de latitude aux Etats-Unis sous la seule influence causée par la présence des Grands Lacs".

"Vous avez là l'explication de la richesse de l'Ontario au point de vue agricole. Y a-t-il quelqu'un de sérieux, qui va venir soutenir qu'à Niagara, on récolterait quand même du raisin, des poires et des pêches si les rives du lac Ontario offraient l'hospitalité à notre courant froid de Belle-Isle".

Et Beaugé calcule ainsi le résultat: "J'estime que la moyenne d'augmentation de température au printemps et à l'automne passerait 5 degrés F. Or la variation de température pour 1 degré de différence de latitude est de 0 degré, 9 en été et 1 degré 8 en hiver, 1 degré 2 en demi-saison. Un échauffement de 5 degrés F. correspondrait à un transport vers le sud de 4 degrés ou 240 milles marins de latitude."

Or nous sommes ici à Rimouski 48 degrés 32. (Québec 46 degrés 48, Montréal 45 degrés 30, Toronto 48 degrés 7, Niagara

### NOUVELLES TABLES DE DANGER DE FEU DANS LES FORÊTS PERMETTANT DE DÉTECTER PLUS RAPIDEMENT LES INCENDIES

Avec l'approche du printemps renaît le danger des incendies forestiers.

Parmi les principaux instruments que l'on met entre les mains du préposé à la lutte préventive contre les incendies, il convient de compter les données qui lui permettent de juger avec exactitude du degré de danger existant dans une région particulière, en n'importe quel jour de l'année. Quelles sont les possibilités de voir éclater un incendie aujourd'hui même? Et si danger il y a, de quelle sorte d'incendie s'agirait-il? D'un feu peu important et facile à éteindre, ou bien d'un puissant incendie chassé par le vent et susceptible d'atteindre des proportions presque désastreuses?

"Les Nouvelles Tables de danger de Feu dans les Forêts", que publie la Division des forêts du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, sont établies en vue de fournir aux hommes qui sont chargés d'assurer la protection contre les incendies, les données les plus récentes et les plus complètes que la recherche ait permis d'obtenir jusqu'ici. Ces tables sont publiées à l'égard de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba et du versant oriental des Rocheuses. Celles pour la Saskatchewan et l'Alberta sont en voie de préparation. Deux équipes ambulantes de recherches en matière d'incendie, de la Division des forêts, commenceront au mois de mai à recueillir des données en Colombie-Britannique en vue de la préparation d'une édition pour cette province. Ces tables sont établies à l'intention des diverses provinces qui en font la demande, mais on les met également à la disposition des entreprises industrielles qui possèdent leur propre matériel de lutte pour la protection contre les incendies forestiers.

L'édition de 1957 présente sous une forme

43 degrés 2, Halifax 44 degrés 38, et également le comté d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse).

C'est donc reporter notre climat à celui de la baie de Fundy. C'est pourquoi Beaugé dit: "Que l'on veuille bien descendre de Québec à Chicago au printemps et on verra si cette différence de température vaut la peine qu'on s'y attache".

Quant à la distance à laquelle cette influence se ferait sentir, "elle serait encore appréciable à plus de 300 milles de la côte".

Pareille affirmation devrait retenir l'attention. Une telle amélioration du climat aurait une portée économique si considérable qu'on ne peut l'estimer entièrement.

Inutile d'insister sur ce que cela peut représenter pour l'agriculture. Au point de vue touristique, vous connaissez la plainte commune: saison trop courte. Enfin la navigation: port d'hiver.

Comme conclusion de cet énoncé du commandant Beaugé d'un barrage à Belle-Isle, il ressort que les résultats escomptés sont en accord avec la science et les grandes lois qui régissent notre univers.

Et c'est réalisable, ce n'est pas une utopie.

A l'endroit recommandé d'une largeur de 10 milles, il y a une distance de un mille et un tiers dont la profondeur ne dépasse pas 60 pieds d'eau, 21½ milles avec un maximum de 180 pieds et pour compléter une variation de 210' à 330' d'eau (exactement ½ mille avec 210', 3 milles avec 240', 2-3 de mille avec 330 pieds).

Dans le passé, en 1897, on a fait un estimé de \$178 millions. Quand bien même aujourd'hui, on parlerait de centaines de millions, qu'est-ce si l'on fait le point dans l'échelle des valeurs humaines ?

Une province peut toujours se réjouir, à bon droit, quand on y fait la découverte d'une richesse naturelle, richesse qui profite relativement à un petit nombre et indirectement à un plus grand nombre, mais jamais à tous.

Ici — grâce à la construction d'un barrage — nous avons l'opportunité de faire naître un climat plus doux et réjouissant. Bienfait qui s'adresse à tous, pauvres comme riches. Bienfait qui se ferait sentir sur des milliers de milles; Terre-Neuve en profiterait; le Nouveau-Brunswick d'une frontière à l'autre, et l'Etat du Maine sur une grande étendue. Et d'une façon directe, les deux rives de notre beau St-Laurent.

Pour un tel bienfait, me serait-il permis, si cette conviction est partagée, de vous suggérer de répandre cette idée tout en faisant oeuvre sociale ?

Le Bas du Fleuve, c'est la plus belle partie de la province de Québec. Et je le crois sincèrement, puisque j'ai quitté la grande Métropole et suis devenu l'un des vôtres depuis 17 ans.

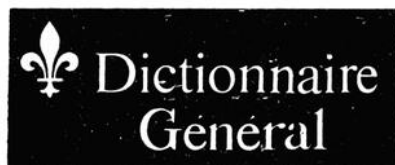
C'est le pays de la belle et grande culture. Un seul défaut, on voudrait un été plus long. Quand il fait beau dans le Bas de


nouvelle la compilation des données établies dans le domaine de la recherche forestière. Cette attrayante publication, que l'on a intitulée "Tables de Danger de Feu dans les Forêts" porte une couverture rouge feu, ornée de feuilles d'érables, et sur laquelle figure le nom de la province à l'attention de laquelle elle a été préparée.

Depuis 1933, la Division des forêts publie des données relatives aux incendies forestiers; ses propres équipes ambulantes compilent ces données en collaboration avec les services forestiers des diverses provinces. Les nouvelles tables sont le fruit d'un programme de recherches de longue durée, dont on poursuit encore l'exécution en vue d'obtenir les renseignements requis pour pouvoir compiler des tables analogues à l'égard de la majeure partie des autres étendues forestières du Canada. Dans l'élaboration de ces tables, on s'est appliqué à combiner la plus grande simplicité et la plus grande exactitude possibles. Aujourd'hui, à l'aide de mesurages météorologiques d'exécution facile, le préposé sur place à la protection des forêts contre le feu peut facilement obtenir une évaluation satisfaisante du danger actuel d'incendie dans son district.

Ces tables sont établies d'après des observations portant sur des facteurs météorologiques (humidité, vitesse du vent, etc.), sur la nature du combustible, l'humidité, le comportement de feux d'essai, et l'on peut donc compter en obtenir durant la saison des feux, une évaluation du danger de feu qui correspond aux conditions réelles de brûlage. Ces évaluations se sont révélées très précieuses pour les services de

54,582 mots, 3,065 illustrations, 1408 pages publiées à dates



Remplissez le coupon  
ci-contre   
et postez-le  
dès aujourd'hui.

de la **LANGUE FRANÇAISE** au **CANADA**

• LITTRÉ-BEAUJEAN & BELISLE •

TOUS LES FASCICULES MAINTENANT IMPRIMÉS

**BELISLE** EDITEUR

4, RUE ST-JACQUES,

QUEBEC 2, P. Q.

BELISLE, EDITEUR—4, St-Jacques, Québec  
Veuillez m'adresser votre **DICTIONNAIRE  
CANADIEN** relié. Ci-inclus \$25.00

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Ci-inclus 10c pour 16 pages spécimen du dictionnaire et conditions d'abonnement.

Québec, c'est plus beau qu'ailleurs; quand il fait mauvais, il faut l'avouer, c'est pire qu'ailleurs.

C'est le pays des grands contrastes, mais il est dans le domaine des possibilités humaines de lui donner la chaleur qui lui fait défaut.

#### LE BARRAGE DE LA MANCHE DE TARTARIE

J'ignorais, jusqu'à récemment, qu'il existait de par le monde un autre détroit de Belle-Isle.

Et ce qui est presque un miracle de la Providence, il est exactement à la même latitude que le nôtre.

La côte, au lieu de s'appeler Labrador, s'appelle Sibérie, ce qui semble à mes oreilles aussi froid, l'île au lieu de Terre-Neuve, s'appelle Sakhaline, et le détroit s'appelle Manche de Tartarie. Les Russes l'ont bouché; ils ont constaté une amélioration considérable de la température et le port de Vladivostok est libre l'hiver. Beaugé de conclure: "Vous auriez exactement le même effet au Canada et la navigation serait considérablement modifiée."

C'est dans l'hiver 1953 que Vladivostok a été déclavé et qu'on a signalé pour la première fois un échauffement inconnu jusqu'alors dans les îles du Nord du Japon. Les navigateurs ont constaté un réchauffement de la mer du Japon et des îles Yéso et Hondo, ainsi que le déclavage de Vladivostok (latitude 42 degrés Nord, à peu près Halifax) pendant tout l'hiver, chose étonnante et qui ne pouvait s'expliquer que par le barrage du détroit entre l'île de Sakhaline et la Sibérie (latitude 52 degrés Nord, absolument comme Belle-Isle).

Mais Beaugé, en homme de science prudent et avec raison dit. "Il faut attendre confirmation, ce qui n'est pas commode, les Soviétiques ne tenant nullement à faire savoir ce qui se passe derrière le rideau de fer. Toutefois, un jour ou l'autre on saura si l'ouverture de Vladivostok est un fait constant tous les hivers". "Ce qui me porte à croire, dit-il, que le barrage est réel, c'est que sans lui il est impossible d'expliquer l'élévation de la température tant de la mer que de l'air environnant". — BERNARD BARIL, Ste-Luce.

Ces extraits à bâtons rompus de l'article de M. Baril nous donnent le désir d'en savoir plus long sur ce qui a été réalisé par les Russes. Espérons qu'avant peu nous pourrions avoir des détails précis sur la façon dont a été barrée la Manche de Tartarie, sur ce qu'a pu coûter l'entreprise et sur ce qu'en ont été les résultats scientifiquement contrôlés. Ce qui s'est fait là-bas devrait être réalisable par nous, et personne ne pourra nous accuser d'avoir imité les Russes, car le commandant Beaugé a, bien avant eux, émis l'idée, fourni les données scientifiques et établi les faits qui, tôt ou tard, devront avoir pour aboutissement le barrage du détroit de Belle-Isle. —Louis-A. BELISLE.

#### 503,661 VOITURES PARTICULIÈRES ONT ÉTÉ IMMATRICULÉES EN FRANCE EN 1956

Le nombre des automobiles neuves immatriculées en France en 1956 s'élève à 503,661 pour les voitures particulières et commerciales et à 102,308 pour les camions, camionnettes et véhicules spéciaux. Ces chiffres étaient respectivement l'année précédente de 440,089 et de 100,146.

protection contre les incendies forestiers car elles permettent d'utiliser plus efficacement les divers moyens de lutte dont on dispose pour la protection contre les incendies forestiers. Elles permettent en outre aux autorités publiques d'appuyer sur des données sûres, leurs recommandations à la prudence relativement aux voyages en forêt ou même leur défense d'entreprendre de tels voyages dans certains cas exceptionnels. Ces tables sont encore très utiles en ce qu'elles indiquent au cultivateur qui défriche de nouveaux terrains s'il peut brûler ses déchets sans crainte ou s'il est dangereux de le faire.

#### POUR ABATTRE LES ARBRES SANS DIFFICULTÉS ET SANS RISQUES

Aux États-Unis et au Canada les bûcherons ne se servent plus à l'abattage des classiques coins et de la masse. Ces derniers outils, si lourds et si encombrants, sont remplacés par un coin hydraulique inusable et facile à transporter, puisque d'un poids de 9 kilos seulement et se portant en bandoulière.

Ce nouvel appareil, qui va sortir sur le marché français à l'occasion de la Foire de Paris 1957 pénètre sans effort dans le trait d'abattage à la place d'un ou plusieurs coins et soulève des arbres jusqu'à 80,000 livres. Il permet surtout de diriger la chute de l'arbre rigoureusement dans la direction désirée et de sauver ainsi non seulement le matériel d'abattage mais bien souvent des vies humaines. De plus, si l'on s'est trompé de direction de chute de l'arbre, une marche arrière permet de ramener le coin à sa position initiale et de changer ainsi de direction.

L'intérêt de l'appareil est aussi grand pour le tronçonnage des grumes lorsque le bois serre, car dans le cas de tronçonnage mécanique, il y a toujours danger que les coins ordinaires en acier tombent sur la chaîne coupante, ce qui est, grâce au coin hydraulique absolument exclu.

## En coordonnant bien le travail de chacun, y compris le sien, le propriétaire du magasin amorce son succès

**P**OUR qu'une entreprise fonctionne normalement, il convient que les tâches qu'elle comporte aient fait l'objet d'une coordination soignée et systématique. Ceci s'applique aussi bien aux entreprises où le propriétaire doit se faire tout à tous que dans celles où l'on compte des centaines d'employés.

A mesure que s'accroît le personnel, la nécessité d'organiser et de coordonner le travail s'impose avec une nécessité de plus en plus forte. Du moment que chaque employé connaît à fond tous les détails de ce qu'il devra accomplir, le besoin de le guider, de le surveiller et de l'informer se fait de moins en moins impérieux, de sorte que l'entreprise peut dès lors fonctionner avec moins de heurts, en épargnant du temps et des efforts, en éliminant le dédoublement des tâches, et de manière à accroître les profits tout en donnant à la clientèle une somme plus grande de satisfaction.

La préparation d'un plan de travail minutieux que l'on applique intelligemment et constamment a pour principal effet d'amener l'accomplissement plus rapide des tâches en éliminant la majeure partie des mouvements et déplacements inutiles.

Afin d'illustrer comment un tel plan peut s'appliquer dans la pratique, nous allons prendre le cas d'une épicerie à libre-service opérée par son propriétaire et un seul commis. Il va de soi que si l'établissement compte plus d'un commis, les mêmes principes s'appliquent.

### PLAN DE TRAVAIL

#### TACHES du PROPRIETAIRE

##### Marchandises :

Remplir les gondoles et éta-gères de légumes chaque matin; vérifier et remplir vers 10 hrs et vers 3 hrs.

Couper le fromage et l'emballer pour libre-service.

Remplir les gondoles Nos 4-5.

##### Administration :

Rédiger les commandes.

Recevoir les voyageurs.

Préparer les dépôts et les porter à la banque.

Vérifier la caisse chaque soir.

##### Maintenance :

#### TACHES du COMMIS

##### Marchandises :

Remplir les glacières chaque matin.

Disposer les boîtes d'oeufs.

Remplir les gondoles Nos 1, 2 et 3.

Remplir les cuves de crème glacée tous les deux jours.

Ensacher le sucre et le peser.

##### Maintenance :

Balayer le plancher chaque jour.

Nettoyer les glacières chaque jour.

Nettoyer les stands à légumes chaque jour.

Laver le plancher chaque mercredi matin.

Laver les ampoules électriques

#### ÉTUDES DE SOLS DANS LE NORD

Depuis 1943, le ministère de l'Agriculture du Canada a fait des enquêtes d'exploration sur les sols au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. On voulait se rendre compte des sortes de sols qu'on peut trouver dans le Nord, de leurs possibilités agricoles et l'on a voulu aussi délimiter des régions dignes de travaux subséquents. Quelques-unes des régions les plus prometteuses ont été profilées d'après un système plutôt flou de reconnaissance, selon M. Joyn Day, de la division des sols et du génie rural à la ferme centrale d'Ottawa.

Les sortes de sols qu'on rencontre dans le nord appartiennent à plusieurs groupes, au premier stade de formation parce que les roches mères sont jeunes et que les étés frais et secs retardent le processus. Les sols alluvionnaires, les bruns forestiers, les bruns podzoliques, les gris forestiers, la toundra, les sols organiques et les sols des prairies y sont représentés. Le pergélisol prédomine dans les sols dont la température moyenne annuelle est inférieure à 23° F. Les pédologues n'ont profilé qu'une petite portion du nord du Canada et il va sans dire qu'une grande partie (principalement le Bouclier canadien et les régions à toundra) ne sera probablement jamais classifiée. Les régions les plus prometteuses paraissent être les grandes vallées du sud du Yukon, les vallées de la rivière des Esclaves et de la rivière aux Liards et la portion sud de la vallée du Mackenzie. L'exploitation agricole se limite surtout au jardinage. On cultive avec succès des légumes pour le marché à plusieurs endroits; ces cultures jouant un rôle important dans l'économie de ces régions. Ces récoltes se font pour la plupart sur des sols alluvionnaires et sur des sols bruns forestiers.

Le transport est le plus grand obstacle aux explorations et aux études de sols. Des chemins desservent certaines des régions les plus prometteuses du Yukon mais,

Nettoyer le comptoir-caisse chaque jour.

Aider au nettoyage quotidien de l'entrepôt.

Nettoyer les tablettes et les stands de la vitrine chaque semaine.

Démonter et nettoyer à fond les étagères à légumes une fois par semaine.

**Inventaire :**

Enumérer au commis le stock des tablettes les mardi et jeudi.

**Travail de vente :**

A la caisse : de 8 à 9:30 o.m.

" " de 11 h. à midi.

" " de 2:30 à 4:30 p.m.

ou "fluorescents" deux fois par mois.

Laver les tablettes chaque semaine à raison de quelques-unes (4 ou 5) par jour.

Nettoyer et remplir les cabinets à crème glacée tous les deux jours.

Mettre de l'ordre dans l'entrepôt chaque matin; le nettoyer tous les deux jours.

**Inventaire :**

Inscrire sous la dictée du propriétaire le stock des tablettes les mardi et jeudi.

**Vente :**

A la caisse : de 9:30 a.m. à 11

h. Dîner à 11 h.

" " de midi à 2:30 p.m.

" " de 4:30 à 5 p.m.

Les tableaux d'emploi du temps de ce genre permettent de répartir les tâches par ordre de leur impor-

dans les Territoires du Nord-Ouest, les routes sont pratiquement inexistantes et ce sont les rivières et les cours d'eau qui constituent les seules voies d'accès. Depuis quelques années, on peut se servir d'hélicoptères pour ce genre d'enquête. La section de pédologie du Conseil des recherches de l'Alberta s'est engagée dans un grand travail d'exploration et d'enquête et son recours à l'hélicoptère a beaucoup accéléré le travail à un coût moindre que celui des moyens de transport généralement employés.

— La conscience, c'est le pouls de la raison.

— (Coleridge)

## Succès atomique

Parce que les Cliniques de Gestion sont un "SERVICE"

les chefs d'entreprises du lac-St-Jean en font un "SUCCÈS"

CLINIQUE PERMANENTE À ALMA, LUNDIS ET MARDIS

Jonquière — Kénogami, en cours

Neuf cents auditeurs satisfaits

A QUAND LA PROCHAINE CHEZ-VOUS?

Le témoignage du jour:

"Heureux ceux qui ont suivi et qui suivront ces cliniques; Malheureux ceux qui, pour des motifs qu'ils croient valables, mais dont aucun ne résiste après les premières heures de cours, se priveront de la capacité de profit accru qu'ils trouveraient dans l'enseignement de M. Le Pelch."

Signé: Notaire BOILY,  
Mistassini.

Pour toute information

**F.-E.-J. LePelch**

200, rue Scott,

ALMA, P. Q.

Téléphones: NO 2-2626 ou NO 2-6114

A DOLBEAU: Gérard Laliberté (J.-A. Gagnon Ltée)

A ST-FÉLICIEN: F. Gagnon, meubles

A ROBERVAL: Fernand Bilodeau, Tel.: 590 ou 297

Autres Villes: Votre "leader" le plus dynamique

Ces cours ont été choisis récemment pour l'attribution du trophée de la plus belle réalisation de l'année au congrès Régional du Jeune Commerce de la Région du Lac St-Jean.



L'animateur  
**F.-E.-J. LE PELCH**  
Conseil en organisation

tance. Lorsqu'on se conforme aux indications qu'ils donnent, les oublis et les redoublements d'effort sont éliminés, de sorte que le travail à faire est accompli en temps et lieu presque automatiquement. Un tableau d'emploi du temps peut être préparé pour n'importe quel type de magasins; étant affiché, un tel tableau permet au personnel de savoir exactement ce qu'il a à accomplir.

Un autre moyen de régulariser la routine d'un établissement de détail consiste à confier un rayon ou un département complet à chaque employé. Cette méthode est particulièrement adaptée à la vente au comptoir de la boucherie ou à celui des produits de la ferme. De cette manière, le patron peut se rendre compte des résultats obtenus par chacun dans son département et de le rémunérer en conséquence.

Il va de soi que le marchand doit savoir exactement quelles sont les qualifications requises pour chaque tâche avant d'y placer un employé et surtout s'il veut être en mesure de choisir l'homme qui répondra le mieux aux exigences du poste. Par conséquent, il convient d'analyser chaque tâche afin de déterminer : 1° quels sont les travaux qu'elle comporte; 2° quelles sont les qualités les plus souhaitables chez la personne qui remplira cet emploi, et 3° quelle formation est nécessaire afin de préparer cette personne à mieux remplir le poste.

Lorsqu'on a bien établi ces trois points, on possède une analyse de la tâche qui permet au patron de reconnaître plus facilement la personne la plus apte à remplir le poste. Cette même analyse de la tâche permet aussi à l'employé lui-même de savoir, dès son entrée au service de l'établissement, quels seront exactement ses attributions. Par conséquent, tout marchand qui doit engager du personnel devrait faire une analyse détaillée des tâches qu'il doit assumer et de celles qu'il doit confier à d'autres, et une fois ces ta-

## STATION MÉTÉOROLOGIQUE-ROBOT AU POLE SUD

Dans le cadre de l'année géophysique internationale, une station de météorologie entièrement automatique, de construction française, diffusera des bulletins quotidiens depuis le désert glacé des territoires australiens de l'Antarctique. La station-robot qui fonctionnera sans intervention humaine pendant plusieurs mois, sera installée sur la côte de la terre de Wilkes, à plusieurs centaines de kilomètres des bases météorologiques de Mawson et Davis.

Si l'opération donne de bons résultats, on peut envisager l'application de l'automatisation à l'établissement des renseignements météorologiques dans le monde entier.

Après quelque dix-huit mois d'utilisation dans l'Antarctique, la station sera installée dans un décor tout différent, le désert aride de l'Australie centrale. Les spécialistes australiens espèrent que des stations semblables pourront un jour être fixées dans les régions les plus lointaines du pays, les zones "où naît le temps", éloignées et désertiques.

Il est très difficile et onéreux d'y poster des météorologistes, en raison de l'éloignement, de la nature désertique du terrain et de l'absence d'eau.

La station-robot, fonctionnant au moyen d'accumulateurs, peut émettre des renseignements météorologiques toutes les heures et à une portée de 1,200 kilomètres par bonnes conditions radio.

Elle indique la vitesse et la direction du vent, la pression barométrique et la température et peut aussi fournir d'autres renseignements sur les variations atmosphériques au prix de quelques réglages.

Elle comporte trois tours d'acier et un abri contenant le poste émetteur, des accumulateurs, les instruments et les appareils de codage. Deux des tours d'acier portent l'antenne et la troisième une éolienne actionnant une dynamo qui recharge les accumulateurs. Ceux-ci peuvent d'ailleurs fonctionner trois mois sans recharge.

## PRATTE & COTE, Enr.

Courtiers d'assurances

105, Côte de la Montagne, Québec  
Edifice Montmorency

**Assurances de toutes sortes**

Téléphones: 2-5671 — 2-5672 — 2-5673 — 2-5674

bleaux établis puis sanctionnés par l'expérience, il devrait s'en tenir strictement aux spécifications ainsi recueillies lorsqu'il doit juger des qualifications du personnel à engager.

En face des tâches extrêmement variées que nécessite la vente au détail, et qui sont réparties entre très peu de personnes, il va de soi que le patron doit les distribuer entre chaque employé, y compris lui-même. A mesure que le nombre des employés augmentera, le patron pourra se dégager de plusieurs petits travaux de routine, ce qui lui permettra de consacrer plus de temps à analyser la marche de ses affaires, de faire le plan des opérations futures, de veiller de plus près aux achats et de mieux coordonner la promotion des ventes. — *Louis-A. BELISLE.*

#### LES PLUS FORTS TIRAGES DE LIVRES FRANÇAIS

Voici la liste des livres qui se sont le mieux vendus en l'année 1956:

450,000	<i>Un certain sourire</i>	Françoise Sagan
162,000	<i>Les Racines du ciel</i>	Romain Gary
91,000	<i>Les Adieux</i>	Fr. Régis Bastide
84,000	<i>La Chute</i>	Albert Camus
82,400	<i>Le Père</i>	André Perrin
81,100	<i>Le Commandant Watrin</i>	Armand Lanoux
80,000	<i>Qui j'ose aimer</i>	Hervé Bazin
80,000	<i>Vous verrez le ciel ouvert</i>	Gilbert Cesbron
80,000	<i>Un Américain bien tranquille</i>	Graham Greene
71,000	<i>La Grive</i>	Henri Troyat
65,000	<i>L'Unité</i>	Charles de Gaulle
63,000	<i>Tout est à vendre</i>	Roland Dorgelès
60,000	<i>Impératrice de Chine</i>	Pearl Buck
60,000	<i>La Tombe du Croisé</i>	A. J. Cronin
59,000	<i>Le Naïf locataire</i>	Paul Guth
56,000	<i>Les Taxis de la Marne</i>	Jean Dutourd
55,500	<i>Poisons de la couronne</i>	Maurice Druon
54,700	<i>Les Lions sont lâchés</i>	Nicole
50,000	<i>Le Journal du monde</i>	Dr. G. Cailler
50,000	<i>Le Phénomène humain</i>	Teilh de Chardin
47,100	<i>Été indien</i>	Roger Vercelet
45,000	<i>Sous la lumière blanche</i>	Dr Ody
44,200	<i>Les Mensonges</i>	F. Mallet-Joris
44,000	<i>Arietta</i>	John Knittel
43,000	<i>Fabrice</i>	Pierre Benoît
40,000	<i>Un feu s'allume sur la mer</i>	Henri Queffélec
40,000	<i>Emmène-moi au bout du monde</i>	Blaise Cendrars

#### FOIRE INTERNATIONALE DE COM- MERCE DE TOKIO

La première foire internationale de commerce fut tenue à Osaka en 1954. Par la suite, ces foires ont eu lieu chaque année, alternant entre Tokio et Osaka.

Cette année, la quatrième foire internationale se tiendra à Tokio du 5 au 19 mai. Elle sera de beaucoup la plus vaste jamais tenue en Orient.

Les foires internationales de commerce font aujourd'hui officiellement partie de la Fédération des Foires internationales de Commerce de Paris, se ralliant ainsi à 30 autres foires internationales influentes à travers le monde.

Cette année, la foire se tiendra à deux endroits différents de la ville de Tokio. Dans l'ensemble son étendue atteindra 1,015,000 pieds carrés et la superficie totale des salles d'exposition sera de 392,000 pieds carrés.

Vint-trois pays y exposeront leurs produits dans 2,400 loges. Ce sont les États-Unis, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Ceylan, Chine nationaliste, Tchécoslovaquie, Danemark, République dominicaine, France, Allemagne occidentale, Grande-Bretagne, Inde, État d'Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, Okinawa, Suède, Suisse et Thaïlande.

Les produits exposés seront classés selon les catégories suivantes: 1.— Textiles et produits textiles; 2.— Machinerie et outils; 3.— Métaux et produits métalliques; 4.— Produits chimiques; 5.— Produits alimentaires, de l'agriculture et des pêcheries; 6.— Divers, ainsi que imprimés et renseignements.

On s'attend que 60 pour cent des produits exposés porteront sur la machinerie. La Pologne et la Tchécoslovaquie y exposeront leurs produits pour la première fois. Il se peut aussi que la Chine communiste y participe.

Les commanditaires de la foire présenteront des cartes d'admission à tous ceux qui désirent visiter la Foire et aideront de toute façon les visiteurs de l'étranger. Ces cartes exempteront les visiteurs des honoraires de visas, simplifieront leur entrée au Japon et garantiront divers privilèges au pays.

Ces cartes sont maintenant disponibles à l'ambassade du Japon et aux divers consulats japonais.

## L'Honorable Barrette et la fusion des Fédérations

L'événement marquant de ces derniers temps, sur la scène syndicale, fut assurément la fusion, auparavant entrevue, mais réalisée maintenant, de la Fédération du Travail du Québec et de la Fédération des Unions Industrielles du Québec.

On peut dire que la Fédération du Travail du Québec, constituée autrefois des syndicats affiliés au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, compte 150,000 membres, alors que la Fédération des Unions Industrielles du Québec, formée autrefois des syndicats affiliés au Congrès Canadien du Travail, compte 50,000 membres.

On se rappelle que, il y a quelques mois, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, comptant 600,000 membres, et le Congrès Canadien du Travail, comptant 400,000 membres, s'étaient fusionnés dans le Congrès du Travail du Canada, suivant en cela l'exemple de la Fédération Américaine du Travail et du Congrès des Organisations Industrielles aux États-Unis.

Invité à prononcer une allocution, lors de la séance d'ouverture de la nouvelle Fédération, le Ministre du Travail, l'honorable Antonio Barrette, a souligné avec raison que c'était bien "le plus important Congrès auquel il ait assisté depuis 43 ans". On sait que l'honorable Barrette est membre de l'Association Internationale des Machinistes depuis l'âge de quatorze ans, alors qu'il était apprenti-machiniste dans les ateliers du C.N.R. à Joliette.

"Les unions ouvrières", a dit l'honorable Barrette, "ont un rôle vital à remplir, et leur existence est nécessaire dans notre monde moderne".

Après quoi, le Ministre a défini son propre rôle dans le Gouvernement de Québec. "Je suis le représentant attiré des unions de

cette Province; et, quand une revendication juste m'est soumise, je m'en fais le champion. Vous êtes reconnus, en temps que corps constitué; vous faites partie de notre vie publique; vos suggestions sont étudiées par le Gouvernement." L'expression "justes revendications" vaut la peine d'être retenue.

Le Ministre du Travail possède la réputation de toujours réussir à trouver une solution équitable dans un conflit ouvrier, quand l'union ouvrière en cause soumet ses justes revendications dans le respect de l'autorité et l'observance de la Loi. On pourrait citer des dizaines de conflits ouvriers auxquels le Ministre du Travail a trouvé un règlement juste, depuis douze ans qu'il exerce ses fonctions. C'est pourquoi l'honorable Barrette est tenu en haute estime dans tous les milieux syndicaux, sans exception aucune.

L'honorable Barrette a souligné l'expansion syndicale survenue chez nous en ces dernières années. Il a mentionné que la province compte 500 syndicats ouvriers de plus aujourd'hui qu'il y a douze ans.

Le Ministre a également attiré l'attention des délégués sur la prodigieuse avance industrielle du Québec à l'heure actuelle. "Les placements de capitaux dans la province atteignent présentement \$1 milliard et demi". Ces centaines de millions consacrés par l'entreprise privée à l'établissement de nouvelles industries sur tous les points du territoire de la province signifient pour notre classe ouvrière des milliers d'emplois intéressants et lucratifs. Sur le double plan des écoles techniques et des écoles scientifiques, notre province forme les ingénieurs et les artisans dont les nouvelles industries ont besoin aux postes de commande.

"Dans un avenir rapproché", a observé l'honorable Barrette, "les distinctions de classes, déjà si peu marquées chez nous, seront atténuées encore davantage. L'automation associera, dans la conduite de la production, ingénieurs et artisans. Il sera de plus en plus difficile d'établir la différence entre l'ingénieur professionnel et l'ouvrier qualifié, devenus compagnons et confrères de travail dans la direction technique et scientifique de la production moderne sous le système de l'automation."

Pour conclure, l'honorable Barrette a déclaré aux délégués de la nouvelle Fédération: "Je compte sur vous, et vous pouvez compter sur moi. Je souhaite que, comme par le passé, notre collaboration reste féconde".

### ÉCHANGES FRANCO-SOVIÉTIQUES TRIPLÉS EN TROIS ANS

L'accord commercial franco-soviétique de trois ans, qui a été signé le 11 février dernier au ministère des Affaires économiques, prévoit que les échanges entre les deux pays seront triplés à la fin de la période triennale. Ces échanges s'élèveront à environ 96 milliards de francs dans chaque sens, et augmenteront selon une progression constante d'année en année.

L'U.R.S.S. exportera vers la France, notamment, deux millions de tonnes d'anthracite, 1,800,000 tonnes de pétrole, 475,000 tonnes de minerai de managanèse. La France, de son côté exportera vers l'U.R.S.S. environ 35 milliards de francs de biens d'équipement, 550,000 tonnes de produits sidérurgiques.

Cet accord permettra à la

Nouvelles ouvrières

## Le rôle des tribunaux dans les Relations Ouvrières

On entend souvent des protestations parce que la Loi des Relations Ouvrières interdit le recours aux tribunaux contre les décisions de la Commission; il en est de même pour la Loi des Différends Ouvriers, quant aux sentences des conseils d'arbitrage.

Malheureusement, malgré cette interdiction péremptoire édictée par des textes formels, les recours aux tribunaux sont nombreux quand même. Il en résulte des lenteurs, des délais, des longueurs et des retards dont, en règle générale, la partie syndicale souffre principalement.

On se trouve en présence du même problème dans la province voisine.

La Cour d'Appel de l'Ontario est actuellement saisie d'une requête d'un syndicat ouvrier, demandant à la Cour d'Appel de renverser une décision de la Cour Supérieure d'Ontario.

La Cour Supérieure d'Ontario avait annulé en effet un certificat de reconnaissance syndicale accordé par la Commission de Relations Ouvrières de l'Ontario au Local 166 de la Fédération des Techniciens, affiliée au Congrès du Travail du Canada, pour représenter un groupe de travailleurs de la General Electric à Toronto, Peterborough et Guelph.

Me Charles Dubin, avocat de la Commission de Relations Ouvrières d'Ontario, a soutenu que le

Juge Wells de la Cour Supérieure avait erré en revisant une décision de la Commission. Il a dit que, selon la Loi des Relations Ouvrières d'Ontario, les décisions de la Commission ne peuvent pas être revisées par les tribunaux supérieurs.

Pour sa part, Me David Lewis, avocat du syndicat, a déclaré que n'importe quelle décision de la Commission pourrait être renversée par les tribunaux si le jugement du Juge Wells était maintenu.

En d'autres termes, la Loi des Relations Ouvrières d'Ontario interdit les appels des décisions de la Commission de Relations Ouvrières d'Ontario devant les tribunaux.

Et les syndicats ouvriers d'Ontario s'objectent à ce qu'il existe un appel aux tribunaux des décisions de la Commission.

On trouve donc en Ontario la même situation que dans Québec.

Quand le Gouvernement de Québec a interdit l'appel des décisions de la Commission de Relations

Ouvrières aux tribunaux supérieurs, il a agi dans le véritable intérêt des syndicats ouvriers.

L'amendement apporté à la Loi des Relations Ouvrières de Québec dans le but d'interdire l'appel aux tribunaux de la Province des décisions de la Commission de Relations Ouvrières avait pour unique objet d'empêcher les patrons mal disposés à l'endroit des syndicats ouvriers de retarder, entraver ou paralyser la reconnaissance syndicale, la négociation collective et l'arbitrage. Cette législation ouvrière voit avec raison dans le recours aux tribunaux un instrument de désorganisation syndicale et un outil de campagne anti-syndicale.

C'est là le langage de la vérité.

### Importante décision

La Commission de Relations Ouvrières d'Ontario vient de rendre une décision d'une grande importance. La Commission a en effet décidé que, quand une entreprise changeait de propriétaire, on se trouvait en présence d'une nouvelle entreprise: avec le résultat que le syndicat ouvrier accrédité par un certificat de reconnaissance syndicale ou reconnu par un contrat de travail auprès de l'ancienne entreprise, devait obtenir une nouvelle reconnaissance syndicale si les nouveaux propriétaires de l'entreprise ne voulaient pas négocier avec lui.

Trois cas semblables furent soumis à la Commission de Relations Ouvrières d'Ontario. Dans les trois cas, la Commission a décidé, à la majorité de ses membres, par un vote de 3 à 2, que les nouveaux propriétaires n'étaient pas tenus de négocier avec le syndicat ouvrier.

## MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

BREVETS D'INVENTION  
MARQUES de COMMERCE  
DESSINS de FABRIQUE  
en tous pays

Tél. AV. 8-2152 et AV. 8-2153

1510, Drummond

Suite 660

Boite postale 368 Station H

MONTRÉAL 25,

**France de se procurer des matières premières importantes qu'il lui faudrait, autrement, payer en devises fortes et, notamment, en dollars. Il fournira, en outre, de nouveaux débouchés aux industries françaises.**

Le président de la Commission, monsieur Jacob Finkleman, a motivé sa décision de la façon suivante: "En Ontario, il n'y a aucune obligation pour un employeur de négocier à moins qu'une union n'ait été reconnue comme agent négociateur d'une unité appropriée de négociation, ou que l'employeur ait reconnu une union et ait négocié avec elle un premier contrat collectif".

Les membres dissidents, messieurs G. Russell Harvey et D. B. Archer, représentants ouvriers au sein de la Commission, ont justifié leur opposition à la décision dans les termes qui suivent: "La décision majoritaire limite sérieusement la valeur du certificat de reconnaissance syndicale, et les droits établis de négociation. Cette décision, à notre avis, est basée sur une conception légale démodée qui place les droits des corporations à un niveau plus élevé que les droits humains, et estime les machines plus importantes que les personnes humaines.

"Si la décision majoritaire et la philosophie sur laquelle elle repose prévalent, un employeur, à l'occasion de la réorganisation d'une compagnie, pourra légalement supprimer unilatéralement certains droits des employés tels que l'ancienneté, la pension et les taux de salaire établis contractuellement, souvent depuis de longues années".

Comme on peut voir, il s'agit bien d'une décision extrêmement importante.

Le même cas s'est présenté à maintes reprises devant la Commission de Relations Ouvrières du Québec.

Notre Cour d'Appel a entendu une cause du genre récemment. Il sera assurément intéressant de connaître l'opinion du plus haut tribunal de la Province sur un sujet qui présente un intérêt vital pour le mouvement ouvrier.

La question se pose en effet de savoir si le contrat en vigueur

entre une entreprise et un syndicat devra ou non être respecté si de nouveaux propriétaires se portent acquéreur de cette entreprise.

Il s'agit de déterminer si le nouveau propriétaire d'une entreprise peut exiger du syndicat qu'il obtienne de la Commission de Relations Ouvrières un nouveau certificat de reconnaissance syndicale l'accréditant auprès de l'entreprise dont le propriétaire a changé.

De toute façon, le problème créé par le changement de propriétaire de l'entreprise réclame une solution.

Évidemment, si les parties sont d'accord, il suffit simplement que la Commission de Relations Ouvrières, sur requête conjointe des parties, amende le certificat de reconnaissance syndicale, ou enregistre un amendement au contrat de travail, indiquant, dans les deux cas, le changement de propriétaire; et, quant au reste, le certificat demeure valable et le contrat de travail valide.

Mais qu'arrive-t-il quand le nouveau propriétaire ne veut pas reconnaître le syndicat ou respecter le contrat? C'est là la question que notre Cour d'Appel décidera prochainement. Inutile de dire que les syndicats ouvriers en particulier attendent cette décision avec impatience, et même avec anxiété.

Notons bien aussi que la situation inverse peut se présenter au cas de changement d'affiliation syndicale; mais, dans pareille circonstance, la Loi des Relations Ouvrières prévoit un délai d'un mois, avant l'expiration du contrat, pendant lequel les ouvriers sont libres de changer de syndicat. Toutefois, pendant la durée du contrat, sauf durant la période d'un mois avant son expiration, les ouvriers ne peuvent pas changer de syndicat.

En d'autres termes, la direction de l'entreprise a l'assurance que

le syndicat qui a signé avec elle un contrat de travail respectera son contrat pendant toute sa durée.

Mais, s'il faut en croire la décision de la Commission de Relations Ouvrières d'Ontario, le syndicat ouvrier ne possède pas la même garantie de sécurité, puisqu'un nouveau propriétaire, se portant acquéreur de l'entreprise pendant la durée du contrat, pourrait y mettre fin.

Est-ce que le contrat en vigueur ne constitue pas une des obligations qu'assume le nouveau propriétaire de l'entreprise en se portant acquéreur aussi bien de l'actif que du passif. On saura tout cela en temps et lieu; mais une chose certaine en attendant, c'est qu'il s'agit d'un problème difficile dont la solution équitable s'impose.

#### L'ACTIVITÉ COMMERCIALE INTÉRIEURE FRANÇAISE

Après le "boom" des achats au détail qui s'est produit en France après le déclenchement de l'affaire de Suez, puis à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'activité commerciale intérieure connaît maintenant une période plus calme. On note cependant la continuation anormale en février de la saison traditionnelle des "soldes" de janvier. En revanche, la librairie-papeterie connaît maintenant une période de ralentissement assez marquée.

Après une période de développement inaccoutumée tout au long de l'année 1956, le volume d'affaires traitées au détail semble vouloir retrouver un niveau mieux proportionné au volume de marchandises disponibles.

En un an, d'octobre 1955 à octobre 1956, le chiffre moyen de l'ensemble des professions a augmenté de 9.7%. Or, ce pourcentage est exactement ce-

Nouvelles ouvrières

## Les temps sont changés

Aux États-Unis, l'enquête d'un Comité du Sénat Américain sur la conduite de certains dirigeants de l'Union des Camionneurs (les Teamsters) révèle un état de choses qui, si la preuve apportée n'est pas réfutée, demeurera prouvé. Des officiers supérieurs de l'Union des Camionneurs ont utilisé à leur guise, c'est déjà sérieux, et dans leur intérêt, c'est encore plus grave, les fonds de l'Union provenant des cotisations des membres. Jusqu'à présent, on ne trouve pas traces d'une somme de \$700,000 environ, soutirée des coffres de l'Union hors la connaissance et sans le consentement des membres.

Le Président de l'Union, Monsieur Dave Beck, aurait emprunté du trésor de l'Union une somme de \$300,000 pour ses affaires personnelles. On ne sait pas si mon-

**lui qui traduit la progression du chiffre d'affaires moyen des dix premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1956.**

**Dans l'ensemble, le mouvement des affaires a été marqué, en début du mois, par une certaine animation due aux achats de rentrée des articles saisonniers, la seconde décennie a été calme mais la fin du mois a été marquée par une vive reprise qui préluait au "boom" des premières semaines de novembre sur les produits de consommation courante.**

**Dans l'ensemble, par rapport à octobre 1955, le volume des ventes s'est accru de 7.2%, alors que les prix montaient de 2.3%. Les principales augmentations de prix ont été enregistrées dans l'ameublement, les produits sidérurgiques et les articles ménagers à base de tôle.**

sieur Beck a remboursé ou non, en tout ou en partie, cet énorme montant. Monsieur Frank Brewster, Vice-Président de l'Union, ne peut rendre compte d'une somme de \$100,000 disparue de la caisse de l'Union. Monsieur Jimmy Hoffa, Vice-Président de l'Union, aurait promis \$20,000 à un avocat du Comité d'Enquête pour sortir des dossiers du Comité d'Enquête et lui remettre des documents en la possession du Comité pour servir à son enquête contre l'Union. Le Comité a également établi la preuve d'une alliance entre l'Union et la pègre, à Portland, en Orégon, pour l'exploitation de maisons de jeux et de désordre.

Ce sont là les principaux faits que l'enquête a mis à jour jusqu'à aujourd'hui.

Il y a un quart de siècle, des capitaines d'industrie comparaissaient devant un Comité du Sénat Américain qui plaçait en un cru relief leurs combines, leurs brigandages et leurs rapines. Ces flibustiers, ces pirates, ces corsaires de l'industrie étaient exposés en pleine lumière à la réprobation populaire. Qu'on se rappelle de Monsieur Harry Sinclair, qui employait des détectives pour espionner le jury chargé d'enquêter sur son cas, et qui fut emprisonné pour mépris de Cour: Monsieur Jimmy Hoffa agit de la même façon. Qu'on se souvienne de Monsieur Samuel Insull, qui se sauva en Europe pour échapper à l'enquête du Comité: Monsieur Beck se comporte de la même manière. A cette époque, une agence anti-syndicale détruisait ses dossiers pour que le Comité ne puisse pas les saisir et les examiner: Monsieur Brewster a fait et laissé faire la même chose.

Il y a vingt-cinq ans, aux États-Unis, un élément peu nombreux,

mais très actif, dans l'industrie, donnait une mauvaise réputation et causait un tort immense au monde industriel. Vingt-cinq ans plus tard, un élément peu nombreux, mais très actif, du syndicalisme, donne une mauvaise réputation et cause un tort immense au mouvement syndical.

Dans les deux cas, il s'agit d'un abus de pouvoir engendré par un excès de puissance; il s'agit d'une dictature personnelle résultant de l'absence de contrôle collectif; il s'agit de dilapidation et de concussion provenant du défaut de lois et de règlements.

Tout cela prouve que le pouvoir illimité amène la corruption des détenteurs de ce pouvoir: qu'ils soient des capitalistes ou des unionistes. Les abus et les excès du Capital autrefois ont amené l'État à édicter des lois et à adopter des règlements pour que la liberté du plus fort ne se transforme pas en exploitation du plus faible. A cette époque, pas tellement lointaine, des capitalistes, parce qu'ils n'existaient aucune législation pour entraver, restreindre ou empêcher leurs opérations, pressuraient la population et opprimaient le peuple.

Il est évident, encore une fois, que, dans le monde du Travail aujourd'hui, comme dans le monde du Capital, les éléments malsains et malhonnêtes constituent une infime minorité; mais, il n'empêche pas que les dirigeants patronaux ou syndicaux qui abusent de leur puissance créent une mauvaise réputation au Capital et au Travail.

C'est pourquoi, dans le passé, la législation nécessaire pour mettre un frein aux excès de pouvoir du Capital fut adoptée, dans l'intérêt même du Capital. Et les mauvais capitalistes, qui transformaient

la liberté en licence, furent mis à la raison.

Aujourd'hui, il semble bien qu'il faudra en agir de la même manière à l'égard du Travail.

En premier lieu, il faudrait assurément que les syndicats ouvriers soient tenus par la Loi de soumettre aux membres un rapport financier de leurs opérations, dûment certifié par un comptable public. Il faudrait également, sans l'ombre d'un doute, que les dépenses soient rigoureusement surveillées et régulièrement autorisées. Quand Frank Brewster déclare qu'il ne sait pas ce qui est advenu d'une somme de \$99,999.65 consacrée à des fins politiques, cela ne tient pas debout. Monsieur Brewster ne sait même pas à quelles candidatures ces montants furent destinés. En d'autres termes, une somme de \$100,000 est disparue du trésor de l'Union sans qu'aucune entrée dans les livres en mentionne la destination.

Si les livres des syndicats étaient vérifiés, un chef ouvrier ne pourrait, comme l'a fait M. Brewster faire payer le salaire de son garçon d'écurie pour l'entretien d'un cheval de course par son Union.

Quand les syndicats sont chargés de l'administration d'un plan de bien-être social, en vertu duquel les membres reçoivent les bénéfices de l'assurance-maladie, de la pension de retraite, ou de l'assurance-vie, la nécessité d'un contrôle sévère apparaît plus essentielle encore. Autrement, on risque les cotisations versées par les membres, pour se prémunir contre les risques de la maladie, de la vieillesse et du décès, soient dilapidées, avec le résultat que ces membres se trouveront sans protection en cas de nécessité. Or, il ressort du témoignage de M. Brewster qu'il était associé avec un courtier en assurances, en charge du plan de bien-être social de l'Union, pour l'opération d'une écurie de chevaux de course. Il

serait sûrement opportun, sinon indispensable, que ces plans de bien-être social soient réglés par les Lois des Assurances. Les officiers des syndicats devraient peut-être aussi être couverts par une police-responsabilité, afin de protéger le trésor syndical, accumulé à même les cotisations des membres, contre la concussion.

Et, enfin, le droit criminel devrait constituer une offense, avec un châtiment approprié, pour le détournement des fonds syndicaux de leur véritable destination. Il est indubitablement blâmable pour M. Beck d'avoir emprunté \$300,000 de l'Union pour ses affaires personnelles, sans garantie et sans intérêt. Peu importe que le prêt, non autorisé et non connu par les membres, ait été remboursé ou non, le simple fait d'avoir emprunté ce \$300,000 constitue indiscutablement une action reprehensible.

Cette Union est particulièrement anti-démocratique; il arrive constamment en effet que le bureau-chef de l'Union saisisse le trésor d'un syndicat affilié et en confie la garde à un fiduciaire délégué par les officiers du bureau-chef. Ce local n'a plus aucune autonomie, ni financière, ni autre. C'est là de la dictature. Une législation appropriée devrait mettre un terme sans délai à cette coutume mauvaise.

Tout ce que nous venons de dire s'applique à l'Union des Camionneurs aux États-Unis. Tous les faits mentionnés ici sont tirés de revues et journaux américains, y compris les chiffres et les noms cités.

Mais, l'Union des Camionneurs possède de nombreux locaux au Canada et dans Québec. Il est à souhaiter que la branche canadienne de l'Union Américaine s'inspire des événements survenus aux États-Unis pour faire en sorte que la situation existante outre-frontière ne se produise pas chez nous.

Jusqu'à présent, il faut le reconnaître, ici au Canada et dans Québec, aucun soupçon de malhonnêteté n'a effleuré l'Union des honnêteté n'a effleuré l'Union Camionneurs. Il est bien probable que, avec l'exemple des États-Unis, le Canada sera indemne de pareille expérience.

## LE MARCHÉ FRANÇAIS DE LA MACHINE À LAVER

D'abord restreint, le marché français de la machine à laver connaît depuis 1947 un brillant développement. Conscient du confort apporté au foyer, encouragé par la généralisation du crédit, le public français a multiplié récemment ses achats d'appareils ménagers qui se sont accrus de 250% depuis 1949. Cet engouement a favorisé l'industrie de la machine à laver et lui a permis de se développer rapidement.

En 1947, 8,000 machines avaient été construites. La production a atteint 350,000 machines en 1956. Mais le marché français est loin d'être saturé. Le parc actuel comprend 1.5 million de machines, soit seulement 13% de l'ensemble des foyers, alors que dans d'autres pays 40 et même 90% des foyers sont équipés. Une expansion considérable de la production est donc possible ces prochaines années. On estime qu'en 1961, le parc atteindra 4 millions de machines (seulement 30% des logements). Quant à la production annuelle, elle s'élèvera à 600,000 machines.

La production en très grande série, pour laquelle les constructeurs se préparent en réalisant de très importants investissements, permettra à l'industrie d'offrir des machines encore plus perfectionnées, d'améliorer les prix de revient et d'affronter avec plus de chances de succès les marchés extérieurs.

# Les gros mangeurs et les faméliques

*Tandis que la faim et la sous-alimentation sévissent encore dans une grande partie du monde, ailleurs on mange littéralement à s'en faire mourir . . .*

dit le Dr Jean Mayer (1)

On parle beaucoup aujourd'hui des inégalités qui existent dans la production et la répartition des produits agricoles. Des excédents s'accumulent dans quelques régions «exportatrices» au point que les frais d'emmagasinage deviennent extrêmement lourds et qu'on est amené à envisager des solutions aussi étranges que l'aménagement de réserves dans les régions arctiques.

Mais beaucoup plus nombreux sont les pays et les peuples qui souffrent d'une pénurie chronique de produits agricoles et n'ont pas les moyens d'acheter les denrées nécessaires pour maintenir la consommation à un niveau convenable.

S'il ne s'agissait que d'une question économique, la situation serait déjà sérieuse; or elle a un caractère beaucoup plus grave en compromettant la santé des hommes et en menaçant leur vie même.

Maintenant que la lutte contre les maladies infectieuses s'est intensifiée, on s'aperçoit que la sous-alimentation et la consommation d'aliments inadéquats sont les principales causes de maladies dans les régions pauvres et «sous-développées», et que, dans les pays riches, c'est la suralimentation qui favorise les ravages toujours plus grands exercés par les maladies de dégénérescence.

(1) Le Dr Mayer est Professeur adjoint de nutrition à l'École de santé publique de l'Université Harvard, Boston, États-Unis d'Amérique. Il est diplômé de physique, de chimie physiologique et de physiologie de l'Université de Paris et de l'Université Yale, et possède une vaste expérience des travaux internationaux en matière de nutrition.

Le manque de nourriture et la consommation d'aliments dépourvus des éléments nutritifs indispensables, vitamines par exemple, vont en général de pair. Ces deux facteurs sont presque également dangereux pour la santé. La sous-alimentation engendre la Famine, la premier cavalier de l'Apocalypse, bientôt suivie de son acolyte, la Peste.

o o o

Malgré ce que l'on a pu dire souvent, l'organisme s'adapte mal à la sous-alimentation. L'individu sous-alimenté se défend généralement de façon inconsciente en adaptant son comportement social, et une sous-alimentation prolongée se traduit par un besoin excessif de sommeil, un état de torpeur et d'inertie et un manque d'initiative.

Ces effets rendent les individus totalement ou presque entièrement incapables de travailler et de faire des efforts pour assurer leur propre subsistance, et ils créent ainsi un enchaînement difficile à rompre.

Le manque de substances nutritives essentielles provoque aussi un affaiblissement, des incapacités chroniques et des maladies mortelles telles que le kwashiorkor (dû au manque de protides de bonne qualité), le béri-béri (dû au manque de vitamine B<sup>2</sup>), ou la pellagre (due au manque d'une vitamine, la niacine, et de protides de bonne qualité); le cercle vicieux se referme à nouveau et seule une aide extérieure permet d'apporter une solution.

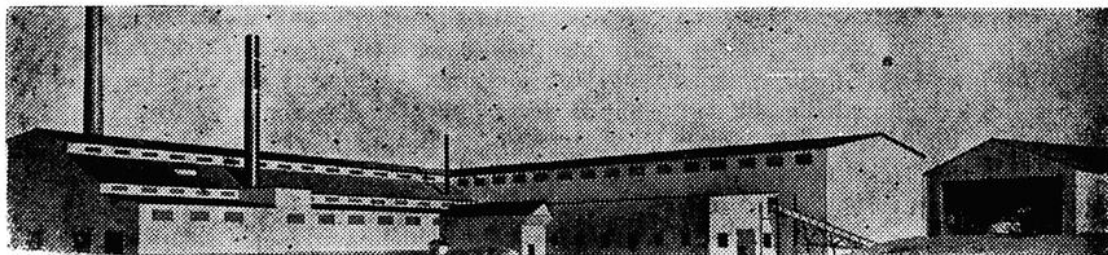
Le kwashiorkor pose un problème particulièrement grave à cet égard puisque, d'après les enquêtes sanitaires, le syndrome de cette maladie existe dans la plupart et peut-être même la totalité des régions pauvres et sous-développées.

C'est ainsi qu'on l'a identifié en Afrique occidentale, en Afrique centrale et en Afrique du Sud

Tél: 285



St-Basile de  
Portneuf,  
P. Q.



## CIMENT QUEBEC Inc.

MANUFACTURIERS DE CIMENT PORTLAND

CONSTRUISONS EN CIMENT

ÉCONOMIQUE ET PERMANENT

au Moyen-Orient, dans l'Inde, en Indochine et dans d'autres régions de l'Asie ainsi qu'en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

L'étiologie de cette maladie est maintenant mieux connue et nous savons que la simple administration de lait écrémé en poudre est une bonne mesure préventive et, dans la plupart des cas, permet de guérir la maladie.

Ce problème sanitaire se ramène donc en dernière analyse à un problème d'éducation, de production agricole et d'économie.

o o o

Passons maintenant à l'autre extrême, représenté par les nations prospères de l'Occident où l'obésité apparaît de plus en plus comme une menace, qui ne cesse de s'étendre, contre la santé.

Elle est favorisée par deux causes principales. D'une part, les approvisionnements en denrées alimentaires ont augmenté et il s'agit souvent d'aliments concentrés et traités ayant une très forte valeur énergétique; d'autre part, le développement de la mécanisation et l'économie de main-d'œuvre qui en résulte tendent à réduire l'effort physique et la dépense d'énergie qu'il implique.

*Des travaux récents ont démontré qu'une diminution importante de l'effort physique ne s'accompagne pas d'une baisse d'appétit correspondante; les individus continuent d'ingérer une quantité de nourriture excessive par rapport à leurs besoins et ils deviennent obèses.*

Il est apparu que l'obésité s'accompagne d'une augmentation considérable de la fréquence du diabète de l'âge mûr et des maladies du foie.

L'obésité, dès qu'elle dépasse certaines proportions, semble provoquer un accroissement des décès dus aux maladies cardiaques et aux maladies de la circulation, affections qui sont les causes de décès les plus fréquentes dans les sociétés occidentales.

Les interventions chirurgicales, surtout dans la région abdominale, revêtent souvent chez l'obèse une gravité particulière.

Enfin l'obésité ne prépare pas seulement le chemin à certaines maladies, elle diminue aussi presque toujours les aptitudes physiques de celui qui en est atteint et, par son effet disgracieux sur la personne, elle peut en outre être la cause de graves souffrances morales, surtout chez une jeune femme.

o o o

On a démontré, au cours des dernières années, qu'une alimentation ne comportant pas assez de protides (aliments servant à la formation des tissus)

peut avoir des conséquences aussi graves qu'une alimentation trop pauvre en substances énergétiques et que, de façon analogue, l'ingestion d'une trop grande quantité de grisses qui s'amassent dans l'organisme peut être aussi néfaste, sinon plus, que l'ingestion d'une quantité excessive d'aliments énergétiques.

Des travaux récents ont montré que les décès dus aux cardiopathies sont étroitement liés à l'ingestion d'une quantité excessive de graisses, en particulier de graisses solides, qui entrent pour une part toujours plus grande dans le régime des nations prospères de l'Occident.

*Il est donc permis de conclure que la faim et la sous-alimentation sévissent encore dans une grande partie du monde, tandis qu'ailleurs on mange littéralement à s'en faire mourir.*

*Pour lutter contre ces deux situations extrêmes, il faut que les individus et les gouvernements prennent mieux conscience de l'importance d'une alimentation saine et qu'ils comprennent le rôle que peut jouer l'enseignement de la nutrition et l'organisation de programmes de nutrition.*

Il faut aussi espérer que l'on apportera, sur le plan économique, des solutions permettant aux régions de surproduction, où la population mange trop, d'envoyer des denrées alimentaires vers les régions pauvres, où la population est sous-alimentée.

#### VIVEZ HEUREUX

Vol. 240 pages — 3,000 pensées et citations

Extraits d'appréciation

— ● —  
 "Vivez Heureux" est un trésor dont le prix n'est pas le centième de sa haute valeur. Ci-inclus \$1.30 avec mes meilleurs vœux."

DR. A. L'ALLIER,

Magnifique recueil et ce montant de \$1.30 n'est qu'une parcelle de sa valeur."

PAUL LAROCHELLE, gérant,  
Caisse populaire.

"Votre ouvrage mérite certainement les succès que vous avez remportés et même davantage. Inclut chèque de \$1.30."

J.-OSCAR LAFLAMME, C.R.,  
Avocat.

Ce merveilleux recueil désopile la rate tout en instruisant. Ci-inclus chèque.

DR. MICHEL-J. LAMBERT,

●  
 J.-Edm. BUTEAU, C.P. 575, Haute-Ville,

Québec, 4

## LA FRANCE SOCIALE

La législation sociale en France est, comme on le sait mais comme on se garde parfois de le dire, surtout à l'étranger, l'une des plus complètes et des plus « progressistes » qui soient en Europe et dans le monde. C'est même l'argument le plus utilisé contre les projets fort avancés de marché commun européen qui ont été signés par six nations: France, Italie, Allemagne, Belgique, Hollande, Luxembourg. Ne conviendrait-il pas, dit-on, qu'il y eût, sinon une égalité absolue, du moins un équilibre entre les charges sociales imposées à l'industrie et au commerce, avant de réaliser une communauté de libres échanges? Sans quoi la nation la plus évoluée sera fatalement en état d'infériorité. Or le gouvernement à direction socialiste que préside M. Guy Mollet a accru ces charges sociales en réalisant un certain nombre de réformes qui ont, il va de soi, une répercussion sur la production. Citons par exemple les congés payés portés à trois semaines, et quatre milliards de crédits pour venir en aide aux vieillards.

Mais peut-on tenir rigueur de telles mesures sociales au gouvernement français, malgré les difficultés financières auxquelles la France doit faire face? Sur le plan moral, pas de contestation possible. Mais en outre, sur un tout autre plan, beaucoup plus élevé et en même temps plus réaliste, cette aide aux vieillards est devenue indispensable dans un pays dont le rajeunissement est en cours après une longue période de vieillissement, pendant une période de transition. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à quelques études de démographie.

Le vieillissement de la population française pendant un siècle, de 1851 à 1956, est un fait établi par la diminution de la proportion des jeunes de 0 à 19 ans, passée de 37% en 1851 à 31.1% en 1956. On note une augmentation assez sensible par rapport à 1936, c'est-à-dire au cours des vingt dernières années, surtout de 1946 à 1956, par suite d'une reprise sensible de la natalité. La proportion des adultes de 20 à 59 ans demeure à peu près la même 53.1% en 1851 et 52.6% en 1956. Mais on note une augmentation constante, en valeur absolue et en valeur relative, des personnes âgées de 60 ans et plus: 9.9% en 1851 et 16.3% en 1956. Leur nombre s'est accru de plus de 3,500,000 soit plus de 60% en un siècle. Tel est le signe déterminant du vieillissement de la population. Il est à remarquer que cette proportion élevée provient davantage de la population féminine. Dans la population de soixante ans et plus il y a environ actuellement trois femmes pour deux hommes et parmi les grands vieillards, plus de quatre-vingts ans, deux femmes pour un homme.

Ainsi donc, le vieillissement de la population française est due, d'une part à un long abaissement

de la natalité — que l'on songe que le nombre des naissances vivantes pour 1,000 habitants, qui était d'environ 32 au début du XIXe siècle, était tombé à moins de 15 avant la deuxième guerre mondiale — et, d'autre part à un abaissement de la mortalité aux âges moyens et élevés. Or, depuis 1946, la France connaît une ère de fécondité. On a pu parler même d'une renaissance. Mais cette reprise de la natalité n'a pu compenser encore les effets de l'infécondité ancienne. L'équilibre ne serait atteint, dans les conditions actuelles, que vers 1970.

C'est dire que pendant une quinzaine d'années encore, la subsistance des vieillards ne peut être assurée que par un prélèvement sur la production des adultes, et c'est dire aussi que les mesures prises par le gouvernement sont justifiées — à moins d'agir comme les peuplades barbares, « secouer le cocotier ». Il y a au surplus un palliatif. L'élévation de la moyenne de la vie humaine s'accompagne d'une possibilité d'activité prolongée. Un grand nombre de vieux, de 60 à 70 ans et plus, participent largement à la production nationale et ne peuvent être considérés comme une charge. Sans doute beaucoup aussi sont-ils « à la retraite », mais combien de retraités exercent un travail productif? Les statistiques sont toujours trop absolues. Le problème n'en existe pas moins. Comment le résoudre?

D'abord un plan social est à l'étude. Il doit être, a dit le chef de cabinet du ministre des Affaires sociales, « le corollaire du plan d'équipement et d'expansion économique, et permettre de mieux répartir l'ensemble des richesses créées, de les répartir entre tous les Français, c'est-à-dire aussi bien ceux qui produisent que ceux qui ne produisent plus, mais qui jusqu'alors ont largement donné leur part à la production nationale et ont le droit de vivre dans des conditions décentes ». Un développement du progrès technique est également nécessaire, de même qu'une augmentation du nombre des producteurs, par exemple par l'immigration qu'il convient d'ailleurs de surveiller. Mais surtout le remède au vieillissement se trouve dans le maintien de la fécondité française — qui s'est accrue, grâce surtout au Code de la famille — « pour atteindre un niveau, qui, à l'heure actuelle, assure, la vitalité et la pérennité du pays ». Les mesures législatives familiales, fort développées en France, doivent être accentuées. Mais les réformes sociales réalisées par le gouvernement Guy Mollet ne sont-elles pas précisément des mesures d'aide familiales?

Une période difficile et dure doit être traversée par ce pays dont l'honneur est d'être en tête en ce qui concerne le progrès social, malgré tant d'autres et parfois terribles difficultés. — Remy ROURE (S.I.F)

## La classe ouvrière contre la dictature du prolétariat

Les gens de gauche, à la lecture du titre de cet article, seront aussitôt portés à croire que son auteur appartient à la droite.

Or, l'article que nous publions ici a été écrit par monsieur R. J. Nielsen, directeur du Département d'Éducation et de Recherches de la Fraternité Canadienne des Employés de Chemins de Fer.

Après avoir analysé la situation désespérée dans laquelle était plongé le travailleur, Marx en conclut sévèrement que les travailleurs n'obtiendraient jamais justice tant qu'ils ne domineraient pas les rouages du Gouvernement. Selon sa façon d'envisager l'histoire, l'homme était victime, depuis ses origines, d'une incessante conspiration destinée à soutirer aux travailleurs la richesse qu'ils produisaient. Et sa théorie englobait toutes les manifestations de la vie civilisée. La religion, les arts, la loi et le gouvernement parlementaire participaient tous, selon lui, à cette conspiration. Le prêtre, l'artiste, l'instituteur, l'intellectuel, l'homme d'affaires, le commerçant — quiconque n'exerçait pas un métier manuel — s'appliquait à dévaliser le travailleur. Peu importait, déclarait Marx, que certains de ces hommes fussent animés des motifs les plus louables: l'histoire révélait, disait-il, qu'ils étaient des filous, cachant leur jeu derrière leur respectabilité.

Ayant posé en principe que les classes dirigeantes étaient corrompues, il passa aisément à la conclusion que seuls les ouvriers avaient qualité pour gouverner. C'est cette théorie — «la dictature du prolétariat» — qui distinguait le communisme marxiste des premiers mouvements dits «communistes», lesquels n'étaient guère que des prolongements du principe de la charité chrétienne.

Les apôtres du communisme soutenaient donc que la dictature du prolétariat, la dictature de la classe ouvrière, était nécessaire afin de purifier la société européenne après des siècles d'exploitation d'une classe par une autre. Ils prédisaient qu'avec le temps cette dictature allait disparaître graduellement; mais pendant qu'elle existait elle allait impitoyablement supprimer, exterminer tout groupement qui tenterait de se maintenir aux dépens de l'ouvrier.

Comme nous le disions plus haut, il est difficile de s'exagérer la puissance de répercussion de ces idées sur l'esprit des Européens. C'est ainsi qu'au cours des ans on a vu naître un art communiste, une philosophie communiste, une psychologie communiste, et même une science communiste. Or l'ouvrier en France, en Italie et en Allemagne, et aussi, quoique à un moindre degré, l'ouvrier en d'autres pays de

l'Europe, était disposé à admettre une bonne partie de la thèse communiste. Il était convaincu qu'il avait été exploité, et, même s'il n'était pas prêt à reconnaître que «tout le monde» s'était ligué contre lui, il voulait bien ajouter foi à la nouvelle doctrine, surtout lorsqu'un si grand nombre des intellectuels qu'il avait appris à respecter vinrent lui affirmer qu'en effet c'était bien ainsi que les choses se passaient.

On voit donc que le communisme n'est pas du tout un concept nouveau en Europe. Ses principes fondamentaux remontent bien avant la Révolution russe, et font partie aujourd'hui du patrimoine culturel de la plupart des Européens.

Or c'est dans cette ambiance que les patriotes hongrois, luttant pour la liberté, ont lancé leurs bombes. Encore une fois, le prolétariat s'est élevé contre sa propre dictature, et cette dictature a résisté avec des armes que les dictatures ont toujours employées.

Il ne faut donc pas s'étonner que tout l'édifice communiste européen — qui avait pris 100 ans à s'élever — a été ébranlé jusque dans ses bases. Des millions de gens qui trouvaient que Staline n'avait pas eu tort d'assassiner dix millions de koulaks, sous prétexte qu'ils n'étaient pas réellement des ouvriers mais des paysans terriens, commencèrent à se raviser. Des millions d'autres qui, plus récemment, en présence du mouvement de déstalinisation en U.R.S.S., se complaisaient à la pensée que les maux du régime soviétique n'étaient en somme imputables qu'à un seul homme, comprennent maintenant que les méfaits que Staline aurait censément exercés à ses propres fins sont en réalité les indispensables points d'appui de n'importe quel gouvernement communiste.

L'insurrection hongroise, qui était dirigée non seulement contre les Russes mais contre le Gouvernement communiste hongrois même, a démontré qu'une dictature de la classe ouvrière ne peut éviter d'être aussi opprimante ou tyrannique que n'importe quelle autre forme de dictature. Elle a révélé qu'en réalité la solution «facile» proposée par Karl Marx ne résoud pas du tout le problème ouvrier. Marx avait raison de prétendre que pour obtenir justice les ouvriers doivent avoir leur mot à dire dans leur gouvernement; mais il avait tort de maintenir qu'ils doivent avoir «exclusivement» accès aux rouages du gouvernement. Ce facteur «d'exclusivité» a été précisément le point faible qui a permis à de soi-disants amis de l'ouvrier d'imposer une nouvelle tyrannie à la moitié du genre humain.

On admettra aisément qu'il valait la peine de reproduire intégralement la traduction textuelle de l'article de monsieur Nielsen, paru dans la revue Canadian Transport, de janvier dernier.

On peut tirer les conclusions suivantes de ce magistral réquisitoire contre le système communiste.

1.— Les intellectuels qui prêchent la lutte des classes assument une lourde responsabilité.

2.— Le parti ouvrier prépare, sur le plan politique, un régime de dictature.

3.— Dénoncer la corruption des gouvernants et l'exploitation des bourgeois prépare les voies au communisme.

4.— Exalter les droits de la classe ouvrière et dénier les droits des classes possédantes ou dirigeantes amène la création d'un parti ouvrier unique destiné à exercer la dictature du prolétariat.

5.— Représenter à la classe ouvrière qu'elle ne compte pas d'ennemis à gauche et qu'elle ne compte que des ennemis à droite suscite la haine des classes.

6.— Insister toujours sur les droits, et jamais sur les devoirs, de la classe ouvrière amène celle-ci à se considérer comme la seule classe honnête, et la transforme en caste privilégiée.

7.— Ramener toute la vie à une question de bien-être et de confort, de production et de distribution, de travail manuel et de technique scientifique, conduit fatalement à voir dans la loi, la religion, la culture, la tradition, un simple reflet de la situation économique et de la condition sociale, dont le caractère et la nature changeront par suite du changement dans le mode de production et de distribution. On en arrive nécessairement dans ce cas à voir dans la vertu, la morale, la justice et même la foi, des croyances superstitieuses, plutôt que des vérités naturelles.

En résumé, la prédication de la lutte des classes conduit inéluctablement à l'instauration de la dictature du prolétariat; et l'auteur de l'article où cette théorie se trouve exposée appartient au mouvement ouvrier. On ne mettra sûrement pas en doute l'impartialité et l'objectivité de ce point de vue particulièrement significatif.

*La Physique atomique thermo-nucléaire est très avancée en Russie, probablement plus qu'en démocratie américaine. A leur grand Centre de recherche nucléaire, leur «village atomique», ou se trouve l'Institut russe de Physique nucléaire, qui possède le plus formidable proton synchroton du monde, démolisseur d'atomes d'une puissance de 10 Bev. (10,000,000,000 élect.*

*volts). En plus de multiplier ce type ou le 7 Bev., on annonce la construction d'un appareil de 50 Bev. (cinquante mille millions d'électron-volts).*

o o o

*Les plus grandes maisons de traduction de textes scientifiques se trouvent en Russie. C'est une conséquence logique du développement scientifique et technique qu'on s'y propose, le russe étant une langue slave assez éloignée des langues de notre civilisation occidentale. Dans le nouvel Institut d'Information scientifique et technique, créé par l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., 1,800 spécialistes (traducteurs, abstrauteurs et éditeurs) consacrent tout leur temps à présenter aux savants russes tout ce qui se découvre ailleurs. Ils sont aidés par 13,000 techniciens à temps partiel à travers toute l'Union soviétique. Cet institut publie 13 journaux, qui contenaient l'an dernier, 400,000 sommaires ou abstracts. Ils sont extraits de 10,000 périodiques de 80 pays différents. Cet institut publie aussi un "Express", journal qui fait parvenir dans le minimum de temps aux intéressés les découvertes importantes.*

o o o

*Autre fait à retenir, le scientifique (ingénieur, biologiste, géologue, etc.) en Russie continuera toute la vie à faire de «sa» science. En démocratie, trop souvent les hommes de science deviennent des hommes d'affaires ou toute autre chose. En agronomie, quels sont ceux qui font leur vie dans leurs spécialités scientifiques. N'a-t-on pas vu un professeur de zootechnie devenir Premier-ministre du Québec. En éducation, que de primaires se permutent à peu de frais en professeurs d'université! Cela ne semblerait pas normal en U.R.S.S.!*

Science News Letter

## L'ART et la SCIENCE du VENDEUR

Voici un petit manuel qui rendra de grands services à ceux qui débute comme vendeurs. Rempli d'anecdotes et de conseils tirés de l'expérience.

Par Marius Beaudoin B.S.A.

Prix \$1.00 franco

**BELISLE, ÉDITEUR**

4, rue St-Jacques,

QUEBEC

## UN NOUVEAU FORET BRISE-COPEAUX

Grâce à son dessin particulier, ce nouveau type de foret divise le métal en menus fragments sans être gêné par de longs copeaux. Le perçage est ainsi exécuté de bien meilleure façon et les forets ont moins souvent besoin d'être rectifiés. Le perçage peut s'effectuer à des vitesses plus grandes et il est plus rarement nécessaire de dégager l'outil, en particulier dans le perçage horizontal. Le fini est meilleur et les cotes sont mieux respectées, car le foret est plus robuste et plus rigide. Le liquide de refroidissement parvient plus facilement à la surface travaillée.

Le nouveau mandrin se caractérise principalement par une nervure parallèle à chaque cannelure. Cette nervure a pour rôle de tourner le copeau qui monte dans la cannelure en une boucle si serrée qu'il se casse en petits fragments et ne peut pas, par conséquent s'enrouler autour du foret.

## DEUX NOUVEAUX TYPES D'ELECTRODES

Les récents progrès en matière de soudure électrique à l'arc ont donné naissance aux électrodes enrobées à grand rendement en métal déposé et à grande vitesse de fusion. Mais on a trouvé cette année une électrode qui, par rapport aux classiques, fournit à diamètre de fil égal le double de métal déposé, et spéciale pour rechargement dur inusable.

Cette électrode dépose environ 170% du poids du fil alors que les électrodes normales de déchargement déposent environ 85% de ce poids. De plus, sa vitesse de dépôt a été considérablement augmentée puisqu'un dépôt donné peut être obtenu en un temps représentant 40 à 50% seulement du temps nécessaire avec les électrodes de rechargement classiques. On réalise ainsi de substantielles économies sur la main-d'oeuvre.

De par sa constitution, cette électrode contient des éléments spéciaux qui provoquent un auto-durcissement du

## ENSEIGNEMENT DE MÉTIERS AUX ESQUIMAUX

La fameuse équipe de football d'Edmonton s'est vue reléguée au second plan lorsque d'authentiques Esquimaux ont envahi cette ville en mars. L'invasion sera amicale car les envahisseurs comptent parmi les gens les plus sympathiques au monde.

Le ministère du Nord canadien vient de faire connaître un plan entièrement nouveau d'enseignement de métiers aux Esquimaux. A l'occasion de ce programme de formation dont la réalisation devait commencer vers le 18 mars, l'Alberta central accueillera trente citoyens des régions les plus septentrionales du Canada. Ces Esquimaux, tous de l'Arctique occidental, subiront un examen médical et un examen dentaire à leur arrivée à Edmonton. Ils se rendront ensuite à Leduc, situé à 18 milles plus loin, pour y suivre des cours de trois mois. Lorsqu'ils auront reçu la formation voulue, ces hommes pourront occuper les emplois comportant des responsabilités, qu'on leur réserve à diverses stations du réseau lointain d'alerte précoce, et faire ainsi partie de l'équipe affectée à la première ligne de défense du Canada.

Ces Esquimaux seront initiés au maniement et au soin de pièces de machinerie lourde, telles que camions, tracteurs, chasse-neige rotatifs et bulldozers. Ils apprendront à réparer les moteurs diesel et les moteurs à essence. Plusieurs d'entre eux ont le goût de la mécanique et ceux qu'on a choisis pour ce cours sont des sujets particulièrement bien doués. Quelques-uns ont déjà conduit de la machinerie lourde; tous attendent avec impatience le commencement des cours. Étant donné que l'anglais n'est pas leur langue maternelle, et que certains des futurs élèves-apprentis ne la possèdent pas bien, l'enseignement de l'anglais de base formera une partie importante du programme d'enseignement.

Le choix des élèves-apprentis esquimaux est fait par des fonctionnaires du Service septentrional du ministère du Nord canadien qui sont stationnés en permanence dans l'Arctique. Afin que le programme d'enseignement soit adapté aux besoins des Esquimaux, on a confié au Coordonnateur de l'enseignement des métiers du Ministère

### LA BIBLIOTHEQUE de l'HOMME d'AFFAIRES

12 volumes, tous en français.

Organisation et Financement des Entreprises. — Crédits et Recouvrements. — Marchés mobiliers et Placements. La Psychologie Appliquée aux Affaires. — Principes généraux d'Organisation. — Organisation de l'Emploi. — Organisation de la Production. — Organisation Administrative. — Sélection et Formation des Vendeurs. — Prospection de la Clientèle. — Le Service des Ventés. — La Publicité et la Vente. — Les 12 volumes, \$36.00  
Chaque volume \$3.00 Marchés Mobiliés & Placements \$4.00

Téléphone LA 2-1344

BELISLE EDITEUR

4 ST-JACQUES,

QUEBEC.

1075, Berri, — Montréal — Tél.: MA 8585

métal lorsqu'on effectue une opération de rechargement proprement dite. Dans ces conditions la dureté obtenue sur un cordon atteint 255 à 265 Brinell qui correspond à une charge de rupture extrêmement résistante.

Cette technique métallurgique particulière conduit à l'obtention d'un dépôt très adhérent, exempt de criques et de porosité, et il est possible, dans ces conditions, de recharger tous les aciers ordinaires, les aciers faiblement alliés et ceux à forte teneur en carbone.

C'est une électrode qui peut être utilisée dans tous les cas où un métal dur doit encore pouvoir être usiné au moyen des outils habituels.

C'est dire qu'elle doit trouver de très larges applications dans le rechargement du matériel de chemins de fer, de mines, de travaux publics, de forage et dans toutes les industries — briqueteries, produits réfractaires, cimenteries... — ou l'on a à faire à un matériel abrasif.

#### POUR OBTURER HERMETIQUEMENT LES TUBES CHAUFFANTS ELECTRIQUES

La méthode générale de fabrication de ce qu'on appelle communément "les résistances blindées" consiste dans une résistance électrique maintenue au centre d'un tube métallique par de la magnésie comprimée, seul corps possédant jusqu'à ce jour la double qualité d'un bon isolant électrique et d'un bon conducteur thermique.

Le seul inconvénient de la magnésie est son grand pouvoir absorbant de l'eau, de sorte que jusqu'à ce jour, les éléments électriques ainsi constitués perdaient rapidement leur isolement et cela, malgré les multiples précautions prises pour empêcher la pénétration de l'humidité.

Le nouveau procédé mis au point et qui fera son apparition officielle à la Foire de Paris 1957 consiste à souder à l'extrémité des tubes un isolateur vitrifié.

La liaison étanche entre le tube métallique et la steatite de l'isolateur est assurée par la superposition de plusieurs couches de métaux différents dont les coefficients de dilatation se compensent de manière à assurer une fermeture parfaite et définitive à froid, comme aux températures d'utilisation.

De tels éléments peuvent être immergés indéfiniment sans présenter la moindre variation d'isolement et on conçoit que devant l'intérêt de cette innovation qui s'adresse tout particulièrement aux utilisateurs de tubes chauffants électriques, radiateurs, réchauffeurs d'huile, batteries aérothermes, surchauffeurs de vapeur, résistance de dégivrage, etc... la Marine Nationale n'ait pas hésité à les adopter d'emblée.

le soin d'en tracer le programme. Le Coordonnateur et les fonctionnaires du Service septentrional ont travaillé en collaboration avec l'employeur futur de ces Esquimaux au réseau lointain d'alerte précoce, la FEDERAL ELECTRIC CORPORATION. Comme on a un besoin urgent de leurs services, ces élèves se rendront directement à leur emploi dès qu'ils auront terminé leurs cours avec succès.

L'aspect et le bruit d'une ville moderne ne manqueront pas de faire une vive impression sur ceux d'entre eux qui n'ont jamais quitté l'Arctique auparavant. Pour la première fois, ils se trouveront en présence de téléphones, de feux de circulation, d'autobus, de banques, de magasins à rayons et de tout l'attirail de notre civilisation moderne. Afin d'éviter que l'expérience leur soit par trop ahurissante, un fonctionnaire du Service septentrional se trouvera à Edmonton pour les conseiller à leur arrivée. On espère que les visiteurs pourront être logés chez des particuliers, ce qui leur permettrait de s'adapter plus rapidement et d'observer de plus près la vie moderne.

Pour toutes les dispositions relatives au logement des Esquimaux et à leurs cours, les fonctionnaires du Nord canadien ont été aidés par des représentants du Ministère de l'instruction publique de l'Alberta. L'industrie privée fournit les instructeurs et le matériel requis pour la partie technique du programme.

Le présent cours fait partie d'un programme à long terme visant à rendre accessibles aux Esquimaux les nouveaux emplois qui s'ouvrent dans le Nord. Ce programme a une importance toute particulière du fait que le gibier se fait rare dans certaines régions et que beaucoup d'Esquimaux doivent abandonner le piégeage et la chasse pour travailler à salaire. Sans l'apprentissage de métiers, ils se verraient limités aux travaux non spécialisés et ne pourraient profiter pleinement des nouvelles chances d'emploi. On est à élaborer des plans qui permettront d'offrir d'ici un an, dans l'Est et l'Ouest du pays, des cours à 120 autres Esquimaux, ce qui portera à 150 le nombre total des Esquimaux bénéficiant d'une telle aide.

## Le miel en rayon reprend de la vogue Dis-moi ce que tu manges je te dirai d'où tu viens

Contrairement à nombre d'autres denrées alimentaires, le miel en rayon est trop rare sur le marché. Il connaît un regain de vogue, dit un apiculteur dont la famille fournit le marché canadien depuis cinq générations.

Erle Byer, de Markham, Ont., fournit du miel en rayon aux détaillants ontariens. Son père et ses deux oncles, qui vivent aussi à Markham, possèdent des ruchers à Peterborough, où se trouvent encore de grands champs de trèfle. M. Byer se rend compte que le marché du miel en rayon augmente, tandis que la production diminue.

L'an dernier, Mme Byer a préparé pour le détail 7,000 rayons de miel. La famille Byer est propriétaire d'environ 1,300 riches, autour des champs de trèfle de Peterborough. M. Byer en possède lui-même 200. On achète de la gaufre de cire, et on la place dans des cadres en tilleul, qu'on suspend dans la ruche.



Une fois les rayons remplis de miel, on les transporte à Markham. Mme Byer nettoie les rayons, les enveloppe dans des feuilles de pellicule cellulosique «Cellophane», les pèse et note leur poids. Chaque rayon contient de 11 à 12 onces de miel et de cire.

C'est le miel extrait qui se vend le plus: les Byer en ont écoulé 100,000 livres chez les détaillants l'an dernier, contre 4,100 livres de miel en rayon. M. Byer croit que les autres apiculteurs remarquent le même regain de faveur. S'il pouvait produire plus de miel en rayon, dit-il, il n'aurait pas de difficulté à le vendre. Et il s'y connaît, car il est l'un des rares Canadiens à avoir remporté trois fois le Trophée Jones décerné aux meilleurs producteurs de miel.

«Les gens ne mangent pas ce qu'ils aiment, ils aiment ce qu'ils mangent, de père en fils. Dans chaque société humaine, on est obligé d'apprendre aux enfants, point par point, à aimer les aliments qui sont la subsistance de tous.»

DISGRACE DES ÉPINARDS: En tant qu'aliments énergétiques pour l'homme, les épinards que l'on consomme couramment, en Europe et en Amérique du Nord, sont inférieurs au foin. Le peu de protides qu'ils contiennent est très difficile à digérer; ils ne contiennent ni fécule, ni sucre, ni graisse. Celui qui ne mangerait que des épinards mourrait rapidement d'inanition à moins d'en consommer quelque 15kg par jour.

Les épinards contiennent une assez grande quantité d'acide oxalique, lequel a la propriété de se combiner avec la chaux. Ils sont donc capables d'entraîner l'élimination d'une certaine quantité de calcium présent dans l'organisme, et, pour cette raison, ne devraient pas être donnés aux enfants.

CONCLUSION: Les épinards, contrairement à la plupart des légumes verts, ont généralement de médiocres qualités nutritives.

«LA FAIM EST L'ENNEMI COMMUN DU GENRE HUMAIN»

DEUX MONDES: L'importante proportion de la population du globe réduite à se contenter d'un médiocre régime alimentaire, et le pourcentage encore plus élevé d'individus qu'un régime nettement insuffisant ne peut protéger contre les carences alimentaires, ne veulent plus se contenter de leur misérable régime d'avant-guerre. Il faut leur assurer une nourriture assez abondante pour les maintenir en bonne santé.

Descendre en-dessous de ce niveau ne viendrait à l'idée ni d'un fermier, lorsqu'il nourrit son bétail, ni d'un intendant lorsqu'il nourrit les mulets de l'armée.

o o o

Dans les civilisations occidentales, la production des denrées alimentaires a toujours été fonction non des besoins des populations, mais des possibilités de vente... S'il existait pour les denrées alimentaires un marché mondial garanti, qui assurât des bénéfices

comparables à ceux du marché pétrolier — (lesquels, selon les estimations, sont de l'ordre de 17% du capital investi) — la pénurie d'aliments dans le monde ne durerait pas longtemps.

BEURRE OU MARGARINE? La graisse contenue dans la margarine est aussi digestible et a la même teneur en calories que les autres graisses alimentaires, y compris le beurre. Les substances solides du lait autres que les graisses (1%) que l'on trouve aussi bien dans la margarine que dans le beurre, ont une valeur nutritive insignifiante.

Lorsque la margarine est enrichie de vitamine A, elle peut remplacer le beurre dans le régime courant, sans que cela présente un inconvénient quelconque du point de vue de la nutrition.

o o o

«Les pays sous-développés n'ont nullement le monopole des habitudes alimentaires irrationnelles ou antiscientifiques. Les sociétés plus raffinées en fournissent de nombreux exemples.»

o o o

LES BRITANNIQUES DÉDAIGNENT certains aliments utiles. Il y a, par exemple, des régions de Grande-Bretagne où des légumes verts, que l'on mangeait jadis couramment ont été relégués au rang de «nourriture pour le bétail».

o o o

LES IRLANDAIS, tandis que leur pays souffrait d'une disette de pommes de terre, en 1845 et 1846, refusèrent parfois le maïs qu'on leur envoyait d'Amérique pour les secourir, et il arriva même que des gens moururent d'inanition, plutôt que de toucher à une nourriture qui ne leur était pas familière.

o o o

CERTAINS ASIATIQUES mangent volontiers du chien, pratique répugnante pour un Américain du Nord.

o o o

LES EUROPÉENS aiment le bœuf, mais on dit qu'un vieux paysan Chinois a refusé de manger du corned-beef en alléguant que le bœuf était un compagnon de travail familial: comment un homme pourrait-il manger son ami?

o o o

EN NOUVELLE-GUINÉE, la poitrine de corbeau

cornu est un mets recherché. Des fonctionnaires Australiens établis en Nouvelle-Guinée en ont mangé, eux aussi, croyant qu'il s'agissait d'une sorte de beefsteak. Ils refusèrent, bien entendu, d'y toucher lorsqu'ils eurent appris la nature exacte de cet excellent mets.

o o o

AU NOUVEAU-MEXIQUE, un agronome travaillant pour le compte du gouvernement apprit à des agriculteurs américains d'origine espagnole à cultiver une variété hybride de maïs qui donnait une récolte trois fois plus abondante que la variété autochtone. Le maïs étant l'aliment de base de la région, l'agronome ne doutait pas du succès de l'entreprise. Pourtant, quatre années ne s'étaient pas écoulées que les fermiers avaient cessé de cultiver la nouvelle plante: leurs épouses n'en aimaient pas la texture et personne n'en aimait le goût.

#### Question

POURQUOI NE SOMMES-NOUS PAS MORTS? «Vous, Européens, vous pensez pouvoir tout nous apprendre», disait une villageoise de l'Afrique centrale; «vous nous dites que nous mangeons mal, que nous élevons mal nos enfants, que nous soignons mal nos malades; pour vous, tout ce que nous faisons est mal. Si cela était, nous devrions être morts depuis longtemps, et pourtant, nous sommes encore là!»

#### Réponse

C'EST QUE L'ON SE DÉBROUILLE D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE dans bien des régions du monde. La population qui, selon les normes occidentales, est mal nourrie, semble recourir à des «expédients diététiques» propres à préserver tant soit peu sa santé. Dans certaines parties de l'Afrique, où les autochtones pratiquent la polyculture et où aucune culture industrielle n'a encore été introduite, les experts en nutrition ont constaté avec étonnement que les individus se portaient et se développaient parfaitement, ce qui suppose un régime alimentaire équilibré».

## VIVEZ HEUREUX !

3,000 pensées et citations.

Remarquable recueil d'idées représentant la sagesse de tous les pays et de tous les temps. Nous en citons un certain nombre dans le présent numéro des "Affaires". Classées par ordre alphabétique d'idées. Très utile pour discours, articles, etc. Prix franco: \$1.30. S'adresser à:

J.-E. BUTEAU

C. P. 575 HAUTE-VILLE, QUÉBEC 4

Tél. Résidence 4-3792

Bureau 4-9326

# GEORGES LARUE

A.P.A., A.C.I.

**SYNDIC LICENCIE**

AUDITEUR PUBLIC ACCRÉDITÉ

Installation de systèmes de comptabililé de tous genres

Comptabilité faite a la semaine ou au mois

IMPOT SUR LE REVENU  
COMPTABILITE --- VERIFICATION --- SUCCESSIONS

SUITE 408 EDIFICE DU BOULEVARD

350, BOULEVARD CHAREST EST.

QUEBEC

**BUREAU A DONNACONA**

206, rue Jacques-Cartier

Tél. 750

**BUREAU: A TROIS-RIVIERES**

1240, Avenue Royale,

Tél: 4-3504

# Une documentation exclusive--pratique--unique

## Les Manuels du Mécanicien de Machines Fixes

- 12 volumes, comptant. . . . . \$52.00**  
(Reliés cuirette rouge, titres dorés).  
(Séparément)
- 1—Chaudières à Vapeur I
  - 2—Chaudières à Vapeur II (les deux — 700 pages) . . . . . \$10.00  
(Questions d'examen pour les classes 1 et 2. Le meilleur ouvrage du genre au monde).
  - 3—Machines à Vapeur I
  - 4—Machines à Vapeur II (les deux — 600 pages) . . . . . \$ 9.00  
(Questions d'examen pour classes 1 et 2. Suite de l'ouvrage précédent).
  - 5—Chaudières et Machines à Vapeur \* . . . . . \$ 4.50  
(Questions d'examen pour les classes 3 et 4).
  - 6—Moteurs Diesel I. . . . . \$ 4.50
  - 7—Moteurs Diesel II. . . . . \$ 4.50  
(Toute la technique des moteurs Diesel modernes, en français).
  - 8—Plomberie et Tuyauterie \* . . \$ 4.25  
(Filetage, raccords et pose des tuyaux et appareils de plomberie).
  - 9—Chauffage et Ventilation \* . . \$ 4.25  
(Plans d'installations. Chauffage à l'huile. Radiation, etc.).
  - 10—Soudure au gaz et à l'électricité\* . . . . . \$ 4.50  
(Les procédés courants de soudure au complet. Plus de 230 illustrations).
  - 11—Installations électriques \* . . \$ 4.25  
(Les courants. Installations résidentielles et autres).
  - 12—Manuel de Réfrigération \* . . \$ 4.50  
(Principes. Fonctionnement. Dépannage des appareils commerciaux).

\* Les volumes portant ce signe font déjà partie d'une collection parue. Ils ont été incorporés à celle-ci afin d'en compléter le cycle documentaire.

## Métiers de la Construction

- 6 volumes. . . . . \$25.00  
(Reliés cuirette marron, titres dorés).  
(Séparément)
- 1—Charpente et Menuiserie. . . \$ 4.25  
(Travaux de charpente. Résistance des matériaux. Construction de diverses structures: planchers, escaliers, fermes, toits, cloisons, etc.).
- 2—Hygiène et Plomberie. . . . \$ 4.25  
(Description des opérations de Plomberie. Raccords et outillage. Posage. Centrage. Code de Plomberie. Etc.).
- 3—Chauffage et Ventilation. . . \$ 4.25  
(Installations de chauffage. Plans. Divers systèmes, etc.).
- 4—Éclairage et Installations Électriques. . . . . \$ 4.25  
(Les courants. Conduites. Épisures. Loi d'Ohm. Etc.).
- 5—Peinture — Vitrierie. . . . . \$ 4.25  
(Mélanges de peinture. Harmonie des couleurs. Posage de la peinture. Etc.).
- 6—Maçonnerie—Matériaux. . . . \$ 4.25  
(Briquetage. Blocs de béton. Fondations. Pierre de taille. Divers plans et appareils. Etc.).

## DIGNE DE TOUT CANADIEN VRAIMENT CULTIVÉ

En menant la contre-offensive sur les fronts où notre langue était le plus menacée, ces classiques de l'artisanat et des affaires modernes ont marqué un tournant décisif pour la sauvegarde de notre langue.

Tous ces ouvrages ont été composés, adaptés ou traduits par l'auteur canadien du

## DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

Vous avez ici un véritable répertoire encyclopédique dont aucune bibliothèque particulière, municipale, paroissiale ou scolaire ne saurait se dispenser. Vous pouvez commander les collections entières ou un seul volume à la fois.

## La Bibliothèque du Machiniste

- 7 volumes. . . . . \$30.00  
(Reliés cuirette rouge mandarin, titres dorés).  
(Séparément)
- 1—Les Outils Manuels. . . . . \$ 4.50  
(Description et usage de tous les outils à mains du machiniste. Nomenclature bilingue. Soins et entretien).
- 2—Manuel du Machiniste. . . . \$ 4.50  
(Tours. Perceuses. Étaux-Limeurs. Fraiseuses. Meuleuses. Etc.).
- 3—Ferberlanterie — Soudure. . . \$ 5.00  
(Travail du métal en feuilles: pliage, cintrage, rivetage, bossage, etc. Soudure à l'oxyacétylène et à l'électricité).
- 4—Manuel de Réfrigération. . . \$ 4.50  
(Réfrigération commerciale: dépannage, Opération).
- 5—Dessin de Machines et Lecture des Plans. . . . . \$ 4.50  
(Nombreux modèles de développements et traçages).
- 6—Chaudières et Machines à Vapeur (Classes 3 et 4). . . . . \$ 4.50  
(Questionnaire pour examens et opération).
- 7—Mécanique Appliquée. . . . . \$ 4.50  
(Les éléments classiques de la mécanique et leurs applications).

## HORS-SERIE

- Le Français des Affaires. . . . \$ 1.50  
(Correspondance et rédaction).
- Partie du maître. . . . . \$ 2.50
- Exercices de Menuiserie. . . . \$ 2.00  
(117 modèles d'articles pour les classes de travaux manuels).

CATALOGUES détaillés envoyés sur demande. Spécifiez le groupe qui vous intéresse.

## La Bibliothèque de l'Homme d'Affaires

- 12 volumes. . . . . \$36.00  
(Reliés cuirette bleue, titres dorés).  
(Séparément)
  - 1—Organisation et Financement des Entreprises. . . . . \$ 3.00  
(Formation des sociétés, compagnies, entreprises diverses. Capitaux. Affaires de banque. Etc.).
  - 2—Crédits et Recouvrements. . . \$ 3.00  
(Perception des comptes. Lettres de "collection". Crédits. Etc.).
  - 3—Marchés Mobiliers et Placements. . . . . \$ 4.00  
(La Bourse. Les valeurs. Spéculation. Placements. Plans divers).
  - 4—Principes généraux d'Organisation. . . . . \$ 3.00  
(Systèmes modernes d'organiser les commerces et l'industrie).
  - 5—Organisation de l'Emploi. . . \$ 3.00  
(Modes d'organisation d'après Ford, Taylor, Fayol et les grands techniciens de l'organisation moderne).
  - 6—Organisation de la Production. . . . . \$ 3.00  
(Comment produire à meilleur marché en disposant hommes et machines scientifiquement).
  - 7—Organisation Financière et Administrative. . . . . \$ 3.00  
(Organisation du bureau, etc.).
  - 8—La Psychologie Appliquée aux Affaires et à la Vente. . . \$ 3.00  
(La connaissance des hommes. Analyse des caractères. Etc.).
  - 9—Sélection et Formation des Vendeurs. . . . . \$ 3.00  
(Comment choisir et former les vrais bons vendeurs).
  - 10—Prospection de la Clientèle \$ 3.00  
(Mille et un tuyaux pour trouver les clients et les conserver).
  - 11—Le Service des Ventes. . . . . \$ 3.00  
(Tout ce qu'il faut faire pour obtenir du succès dans la vente).
  - 12—La Publicité et la Vente. . . \$ 3.00  
(Les secrets de l'annonce qui rapporte au centuple).
- Tous les volumes de ces trois séries sont clairement rédigés, faciles à comprendre, et comportent de nombreuses illustrations. Tables analytiques bilingues. Formats uniformes. Typographie soignée. La plus belle réalisation documentaire jamais obtenue jusqu'ici au Canada français.
- Pour obtenir ces collections ou les volumes individuels faites une croix vis-à-vis l'item désiré  et envoyez le montant à l'adresse ci-dessous. Vous recevrez les volumes franco par retour du courrier.

BELISLE, ÉDITEUR 4, rue St-Jacques  
QUÉBEC, P.Q.

### REMPLISSEZ CE COUPON

Nom . . . . .  
Adresse . . . . .  
Ville . . . . .  
Montant inclus \$ . . . . .  
Envoyez C.O.D.  . . . . .  
(Tournez s.v.p.)